



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Valls prétend interdire les manifestations

Les travailleurs ne se tairont pas!



Grande-Bretagne

**Brexit ou non:
deux fausses
solutions**

pages 8

Italie

**Cinq étoiles
à l'assaut des
sièges**

page 9

PSA

**Face aux
attaques
patronales**

page 14

Ils ne nous feront pas taire!

En ayant voulu interdire la manifestation parisienne du 23 juin contre la loi El Khomri, le gouvernement a tenté une manœuvre qui pourrait se retourner contre lui.

La manifestation du 14 juin à Paris et les dizaines de manifestations qui se sont tenues en région ont été une réussite. Même le chiffre de la police, qui a compté plus de 80 000 manifestants dans les rues de Paris, le prouve.

Alors que les manifestations s'enchaînent depuis plus de trois mois et que certains manifestants comptent deux semaines ou un mois de grève, cette mobilisation témoigne, une fois de plus, de la profondeur de la contestation.

Avoir tenté de réduire cette journée, comme l'a fait le gouvernement, à quelques centaines de casseurs, voire à un abruti qui s'en est pris aux baies vitrées de l'hôpital Necker, est une insulte à l'encontre de tous les manifestants.

C'est une opération politique qui vise à occulter la mobilisation, à faire diversion et à cacher le fait qu'une grande majorité de travailleurs est résolument opposée à cette loi. Car c'est évidemment cela qui gêne le gouvernement. Incapable de convaincre que cette loi sera bonne pour les travailleurs, il est passé au chantage, aux invectives et aux calomnies.

Relayé par les médias, le gouvernement s'était déjà lancé dans de violentes attaques contre les grévistes des raffineries et les cheminots, accusés de prendre en otage le pays, de manquer de solidarité vis-à-vis des sinistrés des inondations et de saboter la belle fête qu'est supposée être l'Euro de football. Tout y est passé, y compris l'accusation de « terrorisme social ».

Il accuse la CGT d'être complice, responsable, voire à l'origine des violences commises par les casseurs. Dimanche 19 juin, Valls a encore invoqué sans vergogne l'attentat djihadiste contre le couple de policiers pour exiger... la fin du mouvement et menacer d'interdire les manifestations. Ce n'est sûrement pas comme cela que le gouvernement fera taire les travailleurs!

La loi El Khomri a montré, s'il en était besoin, à quel point la politique du gouvernement est antiouvrière. Sa campagne haineuse montre combien un gouvernement prétendument socialiste peut mépriser les travailleurs. Et on voit comment, à force de singer Sarkozy, Valls est en train de le dépasser en arrogance.

L'interdiction de manifester est une menace, mais c'est aussi une façon pour Valls de préparer les esprits à une politique visant à faire taire les travailleurs les plus combatifs en les réprimant et les bâillant.

Le Parti socialiste est capable de réprimer des manifestations et des grèves dans le sang. En 1948, déjà, le ministre de l'Intérieur socialiste Jules Moch avait envoyé l'armée contre les mineurs en grève. Six grévistes avaient été tués. Sur les 300 000 grévistes, plus d'un millier avaient écopé de peines de prison ferme pour avoir défendu leur gagne-pain. Le tout dans le contexte historique du début de la guerre froide et d'une intense campagne contre la CGT et les communistes.

On n'en est pas là. Valls s'en tient encore aux insultes et aux coups de menton. Ils sont déjà inacceptables. Loin d'impressionner les travailleurs qui se battent, ils ne peuvent que renforcer les manifestants dans leur détermination à se faire entendre.

Des centaines de milliers de travailleurs se sont mobilisés à un moment ou à un autre au cours de ces trois mois pour affirmer qu'ils existent, qu'ils ont des droits et qu'ils ne veulent plus être sacrifiés sur l'autel des profits patronaux.

Ils ne représentent qu'une fraction du monde du travail, une « minorité », ne cessent de répéter le gouvernement et les médias à son service. Mais cette minorité bénéficie de la sympathie et du soutien de la grande majorité parce qu'elle porte les intérêts de tous les travailleurs et parce qu'elle exprime la colère de l'ensemble du monde du travail.

Cette colère s'est nourrie des multiples reniements de Hollande qui ont été perçus comme autant de trahisons. Elle a été attisée par ses milliards de cadeaux au patronat, la généralisation du travail du dimanche. Aujourd'hui, elle est alimentée par les postures de Valls et de Cazeneuve qui démontrent chaque jour qu'ils comptent parmi les pires adversaires des travailleurs.

La contestation dépasse désormais l'enjeu de la loi El Khomri. Elle est devenue un combat pour la dignité de la classe ouvrière. Un combat pour affirmer la fierté d'une classe qui veut se faire respecter.

Pour faire ravalier leur morgue à tous ces serviteurs du patronat, pour montrer qu'ils ne feront pas taire les travailleurs, la meilleure réponse sera d'être nombreux à participer aux manifestations du jeudi 23 juin et du mardi 28 juin.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ		Mineurs isolés	7	La Poste Rennes	15
Dialogue social, circulez, il n'y a rien à voir	4	Journée des réfugiés	7	Coursier autoentrepreneur	15
Jules Moch 1948	4	Procès Kerviel	11	DANS LE MONDE	
Primaires à gauche	4	Revenu universel, escroquerie	11	Grande-Bretagne, la fausse alternative du Brexit	8
Tarifs de l'électricité, un rattrapage scandaleux	5	Sans-abri, morts dans la rue	11	Pologne, pour le droit des femmes	8
Pass Navigo, payer plus?	5	Conseil départemental Saint-Brieuc	12	Italie, les Cinq étoiles	9
Île-de-France, 500 000 « presque chômeurs »	5	Incendies à Saint-Denis	12	Autriche, poseurs de barbelés	9
ENTREPRISES		SNCF, la fin de la grève	13	Venezuela, crise sociale et politique	10
Tribunal de Bobigny, la grande misère	5	Les Mureaux, un 14 juin de lutte	13	États-Unis, la violence de cette société	10
Primaires à droite	6	Mairie de Nevers: le personnel en colère	13	Panama Papers	10
Mulliez, une famille en or	6	PSA Trémery	14	Lafarge et Daech: les affaires sont les affaires	16
Notre-Dame-des-Landes, Vinci gagnant	6	PSA Mulhouse	14	Centrafrique	16
Calais, l'inhumanité sans frontières	7	PSA Rennes, une annonce en trompe-l'œil	14	Mexique, la police tue	16
Migrants: MSF dénonce	7				

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Menaces gouvernementales : manifestons le 23 juin !

(communiqué)

Après avoir tenté de forcer les directions syndicales à annuler leur appel à manifester, après avoir proclamé qu'il ne tolérerait pas la manifestation syndicale appelée le 23 juin à Paris, le gouvernement a dû finir par l'autoriser, bien que sur un parcours réduit.

Le président et le Premier ministre refusent de reculer sur

le fond et proclament qu'ils maintiendront la loi travail. Mais ils ne peuvent mettre fin à la colère et au dégoût croissant des travailleurs pour leur gouvernement.

Valls s'affirme pour la manière forte et démonstrative mais il ne fait qu'augmenter son discrédit et démontrer qu'il ne peut faire taire l'opposition à la loi travail.

La meilleure réponse que les travailleurs puissent donner aux gesticulations et aux menaces gouvernementales sera de continuer à manifester contre cette loi. Lutte ouvrière appelle à participer nombreux aux manifestations du 23 et du 28 juin, à Paris comme dans les autres villes.

Pour Lutte ouvrière, Nathalie Arthaud

Mensonge du pouvoir et matraquage médiatique

La menace d'interdire de manifester le 23 juin contre la loi travail à Paris est venue couronner une campagne contre la CGT commencée depuis des semaines et relancée le soir du défilé du 14 juin.

Valls, Hollande lui-même, Le Foll, et le ministre de l'Intérieur Cazeneuve, tous se sont relayés pour accuser la CGT d'être responsable, sinon complice, des dégradations et des affrontements. Sarkozy, venu en renfort, a demandé que la responsabilité civile de la CGT soit engagée, c'est-à-dire qu'elle paye pour les dégradations, et, comme Fillon, il a demandé à ce moment-là l'interdiction des manifestations. Le gouvernement n'avait pas besoin de la droite pour lui souffler cette idée, il l'avait eue en premier.

« Il y a eu une attitude ambiguë du service d'ordre de la CGT qui n'assume plus ses responsabilités. (...) Je demande à la CGT de ne plus organiser ce type de manifestation sur Paris », a déclaré Valls, tandis que Cazeneuve évoquait des « hordes de manifestants ». Radios et chaînes de télévision se sont complaisamment mises au service du gouvernement, passant et repassant témoignages et images sur les « casseurs ». Le point d'orgue de ce tir nourri a été l'utilisation des dégradations sur la façade vitrée de l'hôpital Necker,

« dévasté », selon Valls qui s'y est rendu le lendemain pour jouer les indignés devant micros et caméras. La légende du communiste le couteau entre les dents n'est pas ressortie, mais on n'en est pas loin.

Le communiqué de la préfecture de Police de Paris le soir de la manifestation est pourtant plus sobre et fait un inventaire loin d'être apocalyptique : « Le bilan des dégradations commises s'élève à environ treize commerces, trois agences bancaires, une agence postale sur le boulevard Montparnasse, des vitres et caméras de surveillance brisées sur le ministère de l'Outre-mer, des dégradations par tags sur les murs du conseil régional d'Île-de-France. L'hôpital Necker a également fait l'objet de dégradations, ainsi

que de nombreux mobiliers urbains. »

Les 5,5 kilomètres du parcours, qui ont vu défiler 80 000 personnes pour reprendre les chiffres de la police, n'ont pas donné lieu au saccage que le gouvernement et la presse ont laissé croire. Par contre, toujours selon la police, 1 750 grenades lacrymogènes, soit en moyenne une tous les trois mètres, ont été tirées par les CRS ou les gendarmes qui étaient au contact direct et incessant des manifestants.

Le gouvernement voudrait faire taire les travailleurs qui contestent sa politique. Mais ni le chantage ni les intimidations ne calmeront la colère née dans le monde du travail contre la loi El Khomri.

Boris Savin



Le ministre, les casseurs et l'air de la calomnie

Le 14 juin, les manifestants contre la loi travail et les commentateurs de bonne foi ont vu bien autre chose que les bris de vitrines décrits par les reportages complaisants des télévisions.

Les forces de police encadraient très étroitement le cortège, le précédant, le suivant, bloquant les rues adjacentes, massées sur les trottoirs tout au long de la manifestation. Comme chaque fois, un groupe informel précédait le carré de tête officiel, dans lequel quelques individus arboraient la panoplie complète du casseur. Mais, quand quelques-uns sortaient de ce groupe pour aller s'en prendre à une vitrine de banque, la police ne bougeait pas, y compris lorsque cela se passait sous son nez.

La raison officielle donnée pour ce fait maintes fois constaté est que la police n'agit pas sans ordre... Pourtant, si de l'intérieur de la manifestation une ou deux canettes partaient vers les rangs policiers, ces derniers n'attendaient pas les ordres pour répliquer immédiatement à coups de lacrymogènes. Les manifestants pouvaient alors à bon droit se demander pourquoi la police laissait agir les casseurs et gazait systématiquement les autres.

Des syndicalistes policiers ont clairement répondu. Pour un responsable du syndicat policier Alliance « cela visait à discréditer le mouvement social ». Et un élu du syndicat SGP-FO d'ajouter : « On n'a pas toujours mis les moyens qu'il fallait pour empêcher les casseurs d'agir ». On ne saurait être plus clair.

Le bilan réel de la casse est en fait heureusement assez minime, comparé par exemple à une rencontre fraternelle de supporters de football. Mais Valls et Cazeneuve ont agrémenté le récit, particulièrement à propos de l'hôpital Necker. Il semble qu'un seul individu ait été assez stupide pour s'en prendre aux vitres de l'hôpital. Cazeneuve en a fait une horde de barbares, s'acharnant, suprême

lâcheté, sur les salles d'opérations de l'hôpital des enfants où se trouvait, comble de l'ignominie, le malheureux dont on venait d'assassiner les parents. Le ministre de l'Intérieur, suivi de quelques journalistes très complaisants, essayait ainsi d'amalgamer les manifestants contre la loi travail, le ou les quelques casseurs capables de dégrader la façade d'un hôpital, la peine des familles ayant un enfant dans cet hôpital, l'horreur suscitée par le meurtre des deux policiers et la compassion générale pour leur fils. Le procédé est tellement bas qu'il n'a tenu que le temps d'une soirée, mais il donne une idée des calomnies dont un ministre socialiste est capable pour accabler les travailleurs en lutte.

La casse en question n'est sans doute pas provoquée par le gouvernement, encore qu'on puisse parfois se le demander. Mais en tout cas il ne demande pas mieux que de s'en servir à ses propres fins. Ainsi l'activité de quelques individus que la police choisit de laisser agir donne une arme au pouvoir contre des centaines de milliers de manifestants et les millions de travailleurs qui les soutiennent. Il est vrai que cette arme, celle de la calomnie, est en fait de peu d'efficacité tant le mouvement semble légitime aux travailleurs et tant le gouvernement, à l'inverse, est vomi.

Car pour le monde du travail, les casseurs, les vrais, ce sont les patrons qui cassent les emplois et les conditions de travail, les ministres qui cassent le Code du travail et les conventions collectives. Ces casseurs-là causent à la société des dégâts bien plus graves que les vitrines brisées le 14 juin.

Paul Galois

Fête de Lutte Ouvrière

Mulhouse dimanche 26 juin

à partir de 11 h 30

Lerchenberg, 11, rue du Cercle,

Mulhouse-Dornach

à 15 heures – allocution de Nathalie Arthaud

Dialogue social : circulez, il n'y a rien à voir

« Il y a eu le temps du dialogue. La démocratie sociale, ce n'est pas l'expression permanente de la contestation, c'est le respect des temps démocratiques. Maintenant, il faut aller vite et faire adopter ce texte », déclarait Valls au Journal du Dimanche du 19 juin.

Circulez, on vous a assez vus, les manifestants, les grévistes, ceux qui refusent la loi travail et, au-delà, le mépris de Hollande et du gouvernement pour ceux qu'un de leurs prédécesseurs nommait « la France d'en-bas » ! Place

aux partenaires idéaux, chers au cœur du Premier ministre, les « syndicats réformistes » grâce auxquels une mouture du projet aurait été bâtie, en collaboration avec « la majorité socialiste ».

Valls a dépouillé son

costume de la mi-mars, celui du chef de gouvernement « à l'écoute », reconnaissant des « erreurs », assurant que « réformer, ça n'est pas passer en force, ça n'est pas brutaliser ». C'était d'ailleurs à l'en croire le vrai sens de l'usage de l'article 49.3 devant l'Assemblée, il se serait agi de se réserver la possibilité d'obtenir un « compromis » avec la CFDT et la CFTC.

Mais, une fois sifflée la fin de la récréation, il n'est plus question de

dialogue, mais de menace. Toujours majoritairement rejetées à 60 % au moins selon les sondages, la loi El Khomri et les attaques antiouvrières de ce gouvernement continuent pourtant de mobiliser. Dans son ardeur à monter encore le ton face à l'opinion ouvrière, Valls a même pris le risque de s'aliéner la CFDT elle-même, qui s'est sentie obligée de se démarquer des propos provocants du Premier ministre et de son ministre de l'Intérieur. Son

secrétaire général, Laurent Berger, a affirmé qu'il fallait « donner la possibilité à chacun de manifester dans de bonnes conditions ». Il n'a en effet pas « tellement envie qu'on victimise la CGT », a-t-il avoué.

Au-delà de certaines préoccupations boutiquières, Berger mesure sans doute aussi à quel point la contestation du gouvernement est profonde. On comprend qu'il cherche à se dissocier de celui-ci...

Viviane Lafont

Jules Moch 1948 : Valls a de qui tenir

Valls a menacé d'interdire les manifestations à venir contre la loi travail. Comme dirigeant soi-disant socialiste prêt à réprimer les manifestations ouvrières, il peut faire valoir des références parmi ses prédécesseurs, à commencer par le ministre de l'Intérieur « socialiste » Jules Moch.

Dans les années de l'après Deuxième Guerre mondiale, tous les efforts imposés à la classe ouvrière au nom de la reconstruction, le maintien du rationnement et l'inflation aboutirent à une explosion

de mécontentement.

L'année 1947 fut d'abord marquée par une grève massive à l'usine Renault de Billancourt au printemps, puis par une vague de grèves spontanées durant l'été dans plusieurs villes

de province. En novembre, une grève de la métallurgie toucha des dizaines de milliers de travailleurs dans la région de Marseille. Dans la foulée, la CGT, dont la direction était contrôlée par le PCF, lança un appel dans la métallurgie à l'échelle du pays. Des grèves furent aussi déclenchées dans le bassin minier du nord de la France.

Le PCF, qui avait été forcé de quitter le gouvernement quelques mois

plus tôt, espérait encore convaincre la bourgeoisie qu'il lui serait nécessaire pour contenir la contestation ouvrière. Tout en accompagnant les coups de colère, voire en étant à l'initiative de certains, le PCF et la CGT voulaient aussi empêcher que la situation leur échappe.

Au gouvernement, Jules Moch, dirigeant du Parti socialiste SFIO, voulait montrer au patronat qu'il pouvait compter sur un socialiste pour maintenir l'ordre. Il fut un des premiers ministres de l'Intérieur à utiliser les CRS dont le corps avait été créé à la sortie de la guerre. Il en fit d'ailleurs dissoudre deux compagnies parce qu'elles avaient fraternisé avec les émeutiers de Marseille et il rappela une demi-classe de réservistes. Il envoya la troupe contre les grévistes et les manifestants et les affrontements furent très violents.

L'année suivante, en 1948, c'est le gouvernement qui chercha le bras de fer avec les mineurs. Fin

septembre, il annonça le licenciement de 10 % des travailleurs des Charbonnages de France et l'instauration de nouvelles règles disciplinaires, notamment le renvoi automatique en cas d'absentéisme. Face à la provocation, la CGT appela à la grève.

Le gouvernement, où droite et gauche cohabitaient, mena une intense propagande anti-CGT et anticommuniste. On venait de basculer dans la guerre froide. Jules Moch fut à nouveau à la tête de la répression. 45 000 hommes furent ramenés d'Allemagne pour investir le Nord-Pas-de-Calais. La troupe affronta les grévistes en batailles rangées. La reconquête du territoire par l'armée se fit maison par maison, puits de mine par puits de mine. Il y eut au moins six morts, dans le Nord et dans la région d'Alès près de Nîmes. 3 000 mineurs furent licenciés, et du coup expulsés de leur logement, et au moins 1 000 furent emprisonnés.

Pierre Royan



L'armée investit les corons pendant la grève de 1948.

Primaire à gauche : pour sauver le soldat Hollande

Sur la proposition de son premier secrétaire, Jean-Christophe Cambadélis, le conseil national du PS a approuvé à l'unanimité samedi 18 juin l'organisation d'une primaire de la « gauche de gouvernement », « ouverte » donc seulement au PS et à ses alliés au gouvernement, le PRG et les quelques élus transfuges d'Europe Écologie Les Verts.

L'idée d'organiser une primaire avait été mise en avant dans un premier temps par ceux qui, au sein de la gauche du PS, se refusaient à voir en Hollande un « candidat naturel » pour l'élection

présidentielle et qui manifestaient la volonté de se démarquer d'un gouvernement de plus en plus impopulaire. Les pro-Hollande estimaient quant à eux, comme Valls l'avait déclaré, que « le président de la

République sortant n'avait pas à se soumettre à une primaire ».

Aujourd'hui, Valls estime au contraire qu'il n'y a rien de « dévalorisant à retourner devant les Français, à défendre ses idées, à expliquer son action. C'est cela, la démocratie ! » En fait de démocratie, Valls et Cambadélis se sont probablement convaincus que la primaire pouvait se transformer en une opération politique permettant d'imposer la candidature de Hollande à un PS divisé.

Autre avantage pour le PS, cette primaire organisée en janvier 2017 lui permettra d'occuper la scène médiatique face à la droite qui aura désigné son candidat en novembre 2016. Le Parti radical a déjà annoncé qu'il jouerait le jeu en présentant son candidat. La sénatrice et ancienne ministre de Jospin, Marie-Noëlle Lienemann, a d'ores et déjà annoncé sa candidature. Montebourg hésite encore et a déclaré vouloir poser ses conditions. Pour la plupart, le seul enjeu

consiste à prendre date et à préparer la suite de leur carrière politique. À l'instar de Valls qui, avant de devenir Premier ministre, avait lui-même été candidat à la primaire remportée par Hollande en 2011...

Le précédent rappelle que, quels que soient les discours prononcés par les uns et les autres à l'occasion de cette compétition électorale, les travailleurs n'ont rien à attendre de cette mascarade ni du candidat qui en sera issu.

Stéphane Fort

Tarifs de l'électricité : un rattrapage scandaleux

Un arrêté gouvernemental de juillet 2012 plafonnant à 2 % la hausse des tarifs de l'électricité, alors qu'EDF et les compagnies concurrentes demandaient une hausse supérieure, a été annulé par le Conseil d'État. Celui-ci estime qu'une augmentation de 4,6 % en moyenne « aurait pu couvrir les coûts de production d'EDF », conformément à la législation, et a enjoint l'État de prendre un nouvel arrêté.

Un rattrapage de facturation devrait donc intervenir, entraînant un paiement de l'ordre de 30 euros par ménage qui sera étalé sur plusieurs mois.

C'est là une réponse à une tentative de l'État de limiter l'augmentation de l'électricité, au motif de défendre le pouvoir d'achat des ménages, et de tenter de préserver un peu l'image du gouvernement. Ce n'est pas la première fois que le cas se présente et, chaque fois, des sociétés se plaignent auprès du Conseil d'État, obtenant des annulations d'arrêtés limitant des hausses, pour le gaz comme pour l'électricité.

Cette fois, ce sont les petites sociétés concurrentes d'EDF, regroupées dans un organisme appelé Anode (Association nationale des opérateurs

détaillants en énergie), qui se sont adressées au Conseil d'État et ont donc obtenu satisfaction.

Ces sociétés sont apparues lors de l'ouverture du marché de l'électricité et étaient destinées, officiellement, à développer la concurrence et donc à faire baisser les prix. Dans cette affaire, elles ne font rien baisser du tout, au contraire elles poussent à la hausse des tarifs.

EDF, propriété à 85 % de l'État, n'a rien demandé, mais il est évident que sa direction se réjouit du verdict du Conseil d'État, car c'est elle qui va en tirer le maximum de rentrées financières. En 2012 les bénéficiaires d'EDF ont dépassé les 3,5 milliards d'euros et n'étaient donc pas vraiment entamés par la limitation des tarifs. En 2013 et 2014, les

bénéficiaires se sont situés à environ 3,75 milliards d'euros et n'ont diminué (pour rester cependant considérables) qu'en 2015. Prétendre qu'EDF ne couvre pas ses frais de production est donc pour le moins discutable !

Ajoutons que le Conseil d'État qui prend la décision est un organisme non élu de plusieurs centaines de membres issus essentiellement de la haute administration et que ses avis ne sont pas obligatoirement suivis par le gouvernement (il n'y a que de rares cas d'obligations, prévus par la loi).

Le gouvernement n'était donc nullement forcé de s'incliner. S'il a choisi de le faire, c'est qu'en définitive il est partisan de l'augmentation des tarifs, quitte à se retrancher derrière l'injonction du Conseil d'État.

Cette affaire est scandaleuse. Les tarifs de l'électricité sont de toute façon trop chers. EDF, vu ses bénéficiaires, n'a nullement besoin de cette augmentation. Il faut annuler la décision de rattrapage et en général diminuer les prix !

André Victor

Tribunal de Bobigny : la grande misère de la justice

Le tribunal de grande instance de Bobigny est confronté de longue date à de graves difficultés de fonctionnement. Mais celles-ci sont devenues insurmontables au point que le 31 mai le tribunal a décidé « des priorités dans le traitement du stock ».

Les peines de prison ferme de 2016 seront donc traitées en premier mais, comme la loi prévoit des délais d'application des peines, si celles-ci ne sont pas traitées à temps, elles peuvent de fait être prescrites. C'est déjà le cas de 33 peines prononcées entre septembre et décembre 2013 par la chambre qui juge les violences. Et au 1^{er} avril 2016, 7 300 peines étaient en attente d'exécution à Bobigny.

Cette décision de mettre des priorités aux dossiers a entraîné la grève le mardi 14 juin des huit agents du service de traitement des peines qui ont réclamé l'embauche de huit agents supplémentaires ainsi que d'agents temporaires pour

permettre de traiter les dossiers accumulés.

Déjà en février 2016 la situation catastrophique du tribunal avait été dénoncée et le bâtonnier avait pointé du doigt les responsabilités de l'État dans cette situation, menaçant de l'attaquer en déni de justice. Depuis le début 2016, 20 % des audiences pénales et civiles avaient dû être annulées faute de personnel. Sur 367 postes de fonctionnaires prévus à Bobigny, 75 ne sont pas pourvus. 24 juges à temps plein manquent sur un effectif total officiel de 124 juges.

Dans ce tribunal, qui est le deuxième du pays dans un département de plus en plus peuplé, les

plus modestes sont bien sûr les premiers concernés. Ce sont des locataires qui demandent un sursis à leur expulsion, des couples en instance de divorce qui attendent des décisions sur la garde des enfants ou le montant de la pension alimentaire. À Bobigny, 10 000 familles attendent un rendez-vous pour un divorce ou une pension alimentaire.

Ce qui se passe à Bobigny se passe bien sûr dans tous les tribunaux du pays, où le manque de moyens est aussi criant. Devant les protestations face à cette situation, le gouvernement en la personne du ministre de la Justice, Jean-Jacques Urvoas, a annoncé l'embauche de 300 vacataires et une aide de 14 millions d'euros. Cela sera bien sûr largement insuffisant, même pas une goutte d'eau dans la mer.

Cédric Duval

Île-de-France : 500 000 « presque chômeurs »

L'Insee vient de publier une étude concernant le chômage, ou plus exactement les personnes qui sont autour du chômage. L'étude parle de « halo autour du chômage ». Il s'agit de ceux qui déclarent souhaiter travailler, mais ne sont pas disponibles rapidement pour cela, ou en fait ne recherchent pas activement d'emplois. 260 000 Franciliens inactifs de 15 à 64 ans seraient dans ce cas. À quoi il faut ajouter un peu moins de 260 000 personnes ayant un emploi, mais à temps partiel, et souhaitant travailler davantage. Ensemble ils représentent 520 000 personnes, soit presque autant que les

544 000 chômeurs officiels franciliens, au sens du BIT (Bureau international du travail).

Chômeurs et presque chômeurs sont donc un million quarante mille sur les 7,8 millions de Franciliens âgés de 15 à 64 ans, autrement dit, additionnés aux chômeurs recensés, 13,33 % du total.

Dans les autres régions, la situation serait plutôt pire, et la part des personnes en sous-emploi ou dans le « halo autour du chômage » y dépasse un peu le nombre des chômeurs.

Tout cela dessine une situation encore pire que celle qui est décrite habituellement.

A.V.



Pass Navigo : payer plus ?

Valérie Pécresse, la présidente de la région Île-de-France, menace d'augmenter le prix du pass Navigo permettant d'utiliser les métros, bus ou trains, si l'État ne finance pas en 2017 les 300 millions d'euros restant à la charge du Syndicat des transports d'Île-de-France qu'elle dirige. Les usagers devraient alors rajouter 10 ou 15 euros aux 70 qu'ils payent aujourd'hui chaque mois.

Cette menace est d'autant plus scandaleuse que ces mêmes transports en commun ne cessent de se dégrader. On ne peut plus guère aujourd'hui prendre le métro sans entendre au haut-parleur un avis de retard ou d'interruption de service pour un problème quelconque. Aux heures de pointe, les usagers sont serrés comme des sardines et ceux qui répugnent à jouer des coudes n'ont d'autre choix que de laisser passer plusieurs rames avant de monter.

Le pass Navigo à tarif unique a été mis en place il y a moins d'un an, en septembre 2015. Il succédait à l'ancienne tarification dans laquelle le prix augmentait avec le nombre de zones. Pour un grand nombre d'usagers vivant en banlieue,

et surtout en grande banlieue, cette mesure avait signifié une diminution du prix de l'abonnement. Cela pourrait ne pas avoir duré longtemps !

Chacun se renvoie la balle, entre le gouvernement socialiste qui souhaite désengager toujours plus l'État du financement des transports en commun, et la région dirigée désormais par la droite, qui veut faire payer les usagers. Mais c'est d'abord le grand patronat qui devrait être mis à contribution, lui qui est le premier à bénéficier du vaste réseau de transports en commun d'Île-de-France qui met à sa disposition une très nombreuse main-d'œuvre et se charge de l'acheminer sur les lieux de travail.

Daniel Mescla

Primaire de la droite : trop de crabes dans le panier

À droite, on se bouscule au portillon pour figurer dans la primaire supposée désigner un candidat pour l'élection présidentielle de 2017. Ils sont déjà plus d'une douzaine sur les rangs.

Après que l'ex-sarkozyste Henri Guaino, qui se positionne sur le créneau déjà bien encombré du gaullisme, s'est déclaré, la dernière en date des candidats est Michèle Alliot-Marie.

Ancienne présidente du RPR, elle a été de tous les gouvernements de droite depuis trente ans. Elle y a dirigé six ministères différents. Mais, alors qu'elle s'était bâti au ministère de la Défense puis de l'Intérieur une image de femme à poigne, Alliot-Marie a dû démissionner piteusement du ministère des Affaires étrangères de Sarkozy en 2011 : en effet elle avait soutenu un peu trop ouvertement le dictateur tunisien Ben Ali, que la France s'apprêtait à lâcher car il ne parvenait plus à empêcher la colère populaire de s'exprimer dans la rue.

En fait la primaire de la droite et du centre se jouera certainement entre les trois ténors que sont Sarkozy, son ancien Premier ministre Fillon et son ancien ministre Juppé. La dizaine d'autres prétendants, pour le moment, sont là pour faire parler d'eux.

Certains sont candidats pour prendre ne serait-ce que quelques voix à l'un ou l'autre des ténors. Et dans ce cas, il se pourrait bien que leur maintien dans la course ou leur retrait se monnayent en échange d'un poste dans un futur gouvernement de droite.

Pour cela, il leur faut parier sur le bon cheval, ce qui n'est pas évident : la vie de politicien ambitieux n'est pas toujours un long fleuve tranquille...

Lucien Déroit

Notre-Dame-des-Landes : Vinci gagnant à tout coup

Le 26 juin, à l'initiative du gouvernement, les électeurs de Loire-Atlantique auront à se prononcer par référendum à propos du nouvel aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Ils pourront répondre par oui ou par non à la question : « Souhaitez-vous le transfert de l'aéroport Nantes-Atlantique sur la commune de Notre-Dame-des-Landes ? »

Ce référendum n'est qu'une réponse en trompe-l'œil à tous les opposants à ce projet. De nombreuses associations ont d'ailleurs tenté, par des recours en justice, de le faire annuler en pointant toutes ses ambiguïtés liées à ses modalités et à la question posée. Alors que le projet initial prévoyait deux pistes d'atterrissage, il a été récemment reconnu comme largement surdimensionné par des experts gouvernementaux. Or, il n'est fait aucune mention du nombre de pistes dans la question. De même, pourquoi ne faire voter que les habitants de Loire-Atlantique alors qu'il s'agit d'un aéroport régional ? Enfin, la notion de transfert est une tromperie car il est prévu que le site de l'aéroport actuel soit maintenu.

Mais plus fondamentalement, ce référendum est un leurre. Bien sûr, tous ceux qui veulent s'opposer à cet aéroport inutile pour la population et qui n'a d'intérêt que pour des actionnaires de Vinci, pourront le dire en votant non. D'autant plus que beaucoup veulent aussi en profiter pour dire plus généralement à Hollande comme au Medef qu'il y en a assez des cadeaux sans fin aux plus gros capitalistes. Mais même si le non l'emporte, rien n'obligera le gouvernement à renoncer.

Pourtant, cette affaire n'a cessé de soulever un mécontentement grandissant dans la région. Tout d'abord bien sûr parmi ceux qui sont menacés d'expulsion. Mais beaucoup sont aussi conscients que ce projet était avant tout une

affaire de gros sous négociée par la région et l'État au bénéfice d'industriels du bâtiment, dont le premier servi est Vinci.

En effet, si l'actuel aéroport, situé à Bouguenais, devrait être sous peu saturé, au fil des débats, il est de plus en plus évident que la croissance du trafic aérien pouvait être absorbée à moindre coût par l'amélioration des infrastructures existantes. Au point qu'un des derniers arguments utilisés par les pro-aéroports est que l'abandon du projet coûterait plus cher que sa réalisation... à cause des pénalités dues à Vinci en cas de renoncement au projet !

Autrement dit, que cet aéroport voie le jour ou pas, tout est fait pour que Vinci en sorte gagnant. Soit en faisant des bénéfices considérables en tant que constructeur, puis en tant que gestionnaire des infrastructures à venir, soit en touchant des compensations pharaoniques.

Correspondant LO

Mulliez : une famille en or

Suite aux perquisitions effectuées dans huit propriétés de la famille accusée de fraude fiscale, Gérard Mulliez a donné une interview pour tenter de protéger sa progéniture.

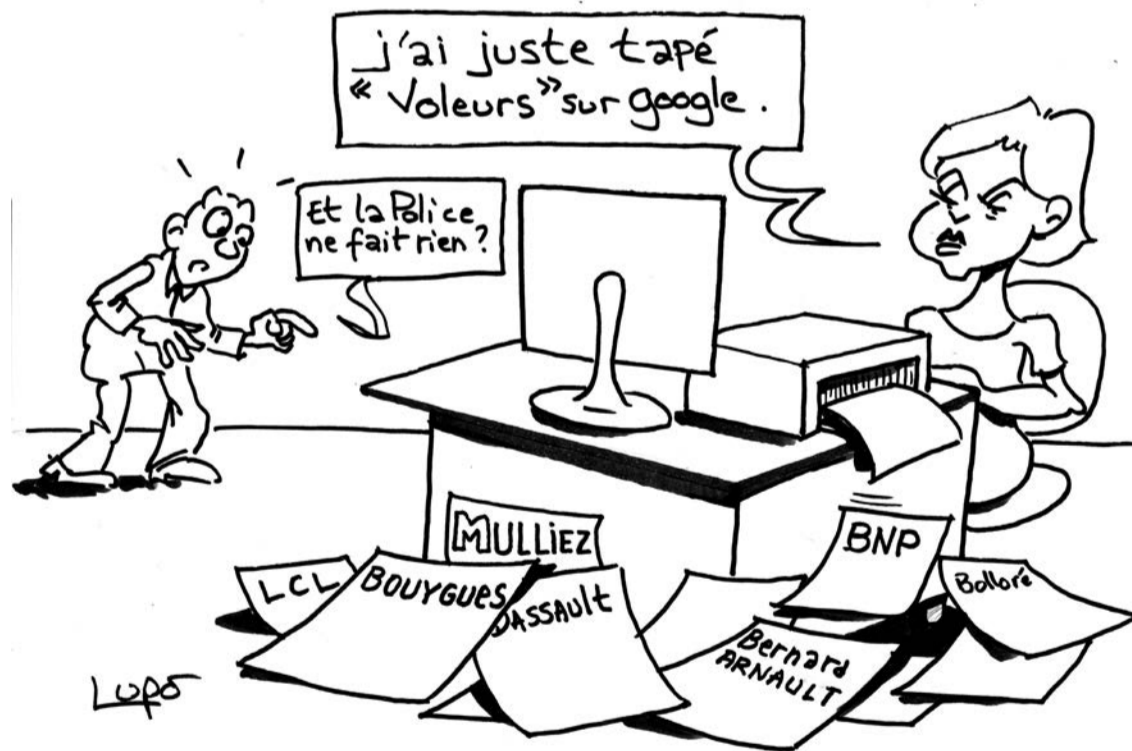
Le chef de famille s'y présente comme un homme simple ayant reçu une éducation pragmatique. « Lorsque j'avais 10 ans, mon père m'a donné, comme d'ailleurs à mes frères, un petit lopin de terre pour que je puisse y faire pousser des légumes et y élever des poules et des lapins. Ma mère m'achetait des carottes, des radis, des salades et des œufs. Nous avons appris à bêcher, semer, arroser, à nourrir les animaux », raconte-t-il.

Après avoir versé une larme sur cette éducation si morale, il faut quand même ajouter que ce brave père a aussi légué l'entreprise Phildar qui a été à la base de la création de l'empire Mulliez. Aujourd'hui, cet empire comprend Auchan, Décathlon, Norauto, Kiabi, Saint-Maclou, Leroy-Merlin, Boulanger, Flunch... au total des dizaines d'enseignes.

Les poules de papa Mulliez ne pondaient pas des œufs en or et c'est plutôt l'exploitation de centaines de milliers de travailleurs dans ces différentes entreprises qui a permis de constituer la fortune de 23 milliards d'euros que les 600 membres de la famille se partagent.

Cela n'empêche pas Gérard Mulliez de continuer son conte de fées. « J'ai toujours travaillé, résidé et payé mes impôts en France », affirme-t-il. Pour preuve de sa bonne foi, il poursuit en affirmant que les entreprises familiales auraient payé 12,2 milliards d'euros en dix ans sur leurs résultats, alors que les Mulliez ne gagneraient que 50 centimes sur 100 euros dépensés en magasin. Les pauvres ! On en oublierait presque qu'il s'agit bien de la première fortune de France.

Ce qui révolte le plus



Gérard Mulliez, c'est l'ISF auquel il est soumis et auquel certains membres de la famille auraient tenté d'échapper en diminuant la valeur de leurs actions. D'ailleurs il se vante d'avoir expliqué que l'ISF était un « non-sens économique » au ministre de l'Économie, Emmanuel Macron, lors d'une rencontre dans la résidence secondaire de celui-ci au Touquet, la même résidence pour laquelle Macron est épinglé par le même fisc et se retrouve soumis lui aussi à l'ISF.

Autant dire que le patron milliardaire catholique et le ministre socialiste ont dû bien se comprendre, leur sens de l'économie étant pour le moins le même. D'ailleurs les solutions proposées par Gérard Mulliez, s'il était ministre de l'Économie, ne sont pas inconnues du ministre en costard : « Augmenter la TVA et supprimer les charges sociales sur les salaires d'une part et laisser plus de souplesse en ce qui concerne le temps de travail. » Après le travail

du dimanche, il faudrait donc remplacer les recettes de l'ISF par celles de la TVA, autrement dit faire payer les pauvres encore plus et libérer les riches de toutes ces contraintes qui les empêchent de faire le bien public.

Car cerise sur le gâteau, les Mulliez patronnent des œuvres caritatives, dit Gérard qui verse un sou à la messe le dimanche pour les pauvres... après les avoir exploités toute la semaine !

Marion Ajar

Calais : L'inhumanité sans frontières

La préfète du Pas-de-Calais a décidé d'interdire l'entrée du territoire français au convoi humanitaire britannique organisé par un collectif d'associations afin d'amener de l'aide matérielle collectée auprès de la population anglaise aux migrants du bidonville de Calais.

En effet, les réfugiés fuyant les guerres du Moyen-Orient et d'Afrique continuent d'y affluer dans l'espoir de passer en Angleterre, malgré la multiplication des barrières en tous genres et des forces de répression. Le camp compte actuellement plus de 6 000 personnes, dont 700 enfants, parmi lesquels 544 non accompagnés : c'est plus qu'avant sa destruction partielle par les forces de police il y a trois mois. Il s'agissait pour les autorités de vider le bidonville, tout en affirmant vouloir donner d'autres perspectives aux réfugiés. Aujourd'hui, ils sont plus nombreux à y vivre, mais dans des conditions encore

plus insalubres qu'avant, un grand nombre d'abris construits avec l'aide des bénévoles ayant été rasés.

Le convoi, composé de 250 véhicules et préparé depuis des mois, devait débarquer samedi 18 juin à Calais. À la dernière minute, il a été bloqué au port de ferries de Douvres par la police aux frontières ; seuls deux camions de vivres ont finalement été autorisés à effectuer la traversée. Les participants, qui ont été refoulés, ont décidé de poursuivre leur mobilisation pour dénoncer cette interdiction et affirmer la nécessité d'une politique d'accueil des gouvernements français et britannique.

La préfète a justifié cette mesure en invoquant des « risques de troubles à l'ordre public ». Elle prétexte « qu'elle n'a pas les moyens de gérer une telle distribution » actuellement, notamment à cause de la « très forte mobilisation des forces de sécurité pour la lutte antiterroriste et la protection autour du match de l'Euro 2016 ». Triste étalage d'inhumanité et d'hypocrisie !

L'ignominie qui condamne les réfugiés de Calais à une insalubrité et à un dénuement révoltants est le fait des gouvernements français et britannique. Ils sont complices d'une même politique de blocage des frontières. Seule la liberté de circulation et d'installation permettrait aux migrants de sortir de l'impasse tragique dans laquelle ils survivent.

Correspondant LO

Migrants : MSF dénonce la situation

L'organisation Médecins sans frontières a annoncé qu'elle ne voulait plus recevoir d'argent européen, « refusant désormais d'être financée par des institutions et des gouvernements dont les politiques font souffrir les gens ». De manière spectaculaire, elle renonce ainsi à un financement de plus de 60 millions d'euros par an.

MSF rappelle que les migrants accueillis par l'Europe en 2015 ne forment que 0,2% de sa population. Elle dénonce en particulier l'accord passé avec la Turquie, qui aboutit à bloquer sur les îles grecques plus de 8 000 personnes, dont des centaines de mineurs non accompagnés, dans des conditions encore plus catastrophiques que précédemment. « Trois mois après cet accord, que les gouvernements européens revendiquent comme un succès,

les gens qui ont besoin de protection sont les grands laissés-pour-compte. »

Ces réfugiés, qui fuient les guerres de Syrie, d'Irak ou d'Afghanistan, sont menacés d'un retour forcé vers la Turquie. Même les demandeurs d'asile sont privés de liberté, en violation du droit international. Et des accords du même type sont envisagés avec seize autres pays d'Afrique et du Moyen-Orient.

MSF continuera à exercer ses missions humanitaires en s'appuyant sur les dons reçus des particuliers. Il faut signaler aussi que, depuis des années déjà, l'organisation refuse l'argent de l'État français, pour ne pas dépendre d'un pays qui multiplie les interventions militaires et politiques dans les pays d'Afrique ou du Proche-Orient où exerce MSF.

Serge Fauveau

Mineurs isolés : une société barbare

Le 16 juin a été publiée une enquête commanditée par l'Unicef, l'agence de l'ONU dévolue à la protection de l'enfance, sur la situation des mineurs isolés dans des camps de migrants du Nord-Pas-de-Calais et de Normandie. Une soixantaine de témoignages d'enfants de 11 à 17 ans ont été recueillis, mais l'Unicef estime à 500 le nombre de jeunes sans famille présents sur ces sites. Le plus jeune aurait 8 ans. Ils viennent d'Afghanistan, d'Égypte, de Syrie, d'Irak, d'Érythrée et d'Éthiopie, de Guinée, du Koweït, du Vietnam, selon les auteurs du rapport.

Le sort des migrants adultes et de leurs enfants qui ont passé les obstacles et survécu aux dangers de la route de l'exil pour échouer dans les camps en France est déjà accablant. Alors, pour ces centaines d'enfants ou d'adolescents livrés à eux-mêmes, la situation est infernale. Les témoignages évoquent les difficultés à accéder aux distributions de repas, aux douches, la précarité des abris, les viols ou tentatives de viols. « Il vaut mieux mourir que de rester comme ça dans la jungle », a déclaré un Afghan de 12 ans lors de l'enquête.

Ces enfants ou adoles-

cents ont souvent de la famille en Grande-Bretagne. Mais le passage leur est refusé, comme à tous, et certains tombent sous la coupe des réseaux de passeurs qui les emploient à des tâches de surveillance ou pour détourner l'attention de la police. L'enquête dénonce aussi la prostitution à laquelle des jeunes sont condamnés : cinq euros la passe pour entrer dans le camp ou pour espérer rassembler la somme nécessaire au passage clandestin au Royaume-Uni.

Le rapport de l'Unicef accuse les autorités françaises de violation de la Convention relative aux droits de l'enfant, ratifiée par la France bien évidemment. Il existe normalement une obligation légale d'accueil et de scolarisation pour les mineurs isolés étrangers, mais, faute de moyens, l'objectif est inaccessible d'autant plus que selon une association humanitaire, le nombre de mineurs isolés a augmenté de 24% depuis le mois de mai.

Seules les associations humanitaires ou les initiatives généreuses viennent en aide à ces enfants et ces jeunes. Quant au gouvernement, la situation ne semble pas l'émouvoir, pas plus que celle des migrants

en général d'ailleurs. Si le degré de civilisation d'un pays se mesure à la situation faite aux enfants, ce rapport de l'Unicef est un verdict sans appel pour le gouvernement actuel et pour un pays qui se prétend une terre d'accueil.

Boris Savin

Journée des réfugiés : 65 millions de déplacés

Le 20 juin, à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, le HCR (Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés) a révélé dans son rapport annuel le nombre de personnes qui, de par le monde, ont dû s'enfuir de chez elles dans l'espoir de survivre : 65,3 millions, presque 1%

de la population mondiale ! Un chiffre terrible et pourtant sous-estimé, étant données les difficultés de la collecte des informations dans nombre de pays concernés.

Parmi ces femmes, ces hommes et ces enfants, 40,8 millions sont déplacés au sein de leur propre pays, 21,3 millions sont réfugiés dans un autre pays et 3,2 millions ont déposé un dossier de demande d'asile, dans une contrée industrialisée. Mais qu'ils soient déplacés internes, réfugiés ou demandeurs d'asile tous ont été contraints de fuir en raison des guerres et des persécutions. Rien qu'en Syrie, près de 5 millions de personnes ont fui le pays et 6,6 millions ont été déplacés.

Syrie, Afghanistan, Somalie, Irak, Yémen... C'est par millions que des hommes et des femmes ont tenté, tentent et continueront de tenter d'échapper aux horreurs de la guerre. Seuls quelques-uns, finalement peu nombreux parmi les déracinés de la planète, soit un million de réfugiés et de migrants, sont parvenus aux portes de l'Europe en 2015. C'est alors aux murs de barbelés qu'ils se heurtent par centaines de milliers, après que des milliers d'entre eux ont péri noyés en Méditerranée.

Sophie Gargan



À la frontière macédonienne.

Grande-Bretagne : la fausse alternative du Brexit

À la veille du référendum du 23 juin sur la sortie ou non de la Grande-Bretagne de l'Union européenne (le Brexit), et après l'assassinat de la députée travailliste Jo Cox, nous publions la prise de position de nos camarades du groupe trotskyste britannique Worker's Fight (Grande-Bretagne-UCI).

Quel que soit l'état de santé mentale de son meurtrier, l'assassinat de la députée travailliste du West Yorkshire, Jo Cox, reflète le climat empoisonné créé par des années de surenchère xénophobe des gouvernements et politiciens qui ont transformé les travailleurs immigrés en boucs émissaires.

Avec la campagne pour l'actuel référendum, le climat est devenu tellement chargé de peur et de haine que le meurtrier, que ses voisins considéraient comme « normal et serviable », a cru légitime d'agir au nom de ses idées d'extrême droite. Il a pris deux pistolets, un couteau et a tué Jo Cox en criant « *La Grande-Bretagne d'abord* ». Pourquoi ? Probablement parce qu'elle était connue pour soutenir les enfants migrants que Cameron, le premier ministre, ne voulait pas accueillir dans le pays !

Depuis on assiste à un répugnant festival d'hypocrisie au-dessus du cadavre de Jo Cox : les mêmes politiciens, qui ont attisé

les flammes menant à son meurtre, ont pleuré à chaudes larmes sur son sort et ont loué sa générosité.

Campagnes xénophobes

Le rôle joué par Nigel Farage et son parti anti-européen Ukip dans la création de cette atmosphère empoisonnée est évident. En témoigne leur dernière affiche de campagne montrant une file ininterrompue de réfugiés qui semblent prêts à « envahir » la Grande-Bretagne sous le slogan « *Le point de rupture* ». Peu importe que la photo ait été prise à des milliers de kilomètres, sur la frontière entre la Croatie et la Slovénie. C'est juste un mensonge alarmiste de plus de l'Ukip à propos des réfugiés, après tant d'autres sur ce sujet, comme sur d'autres, depuis le début de cette campagne.

Mais même si certains ténors eurosceptiques de la droite conservatrice, comme le ministre de la Justice Michael Gove, ou l'ancien maire de Londres Boris Johnson, tâchent à présent

de prendre leurs distances avec Farage, de peur qu'il ne porte préjudice à la campagne de ceux qui veulent quitter l'Union européenne, ils ont aussi leur part de responsabilité dans le climat qui a coûté la vie à Jo Cox. Depuis le début de la campagne, ces responsables officiels du camp du Brexit ont utilisé de façon croissante les préjugés anti-immigrés, avec des méthodes proches de celles de l'Ukip.

Comment aurait-il pu en être autrement ? Ce référendum a été organisé par Cameron pour contenir l'inquiétude causée par l'Ukip au sein de son propre Parti conservateur, en particulier celle des politiciens les plus droitiers craignant de perdre leurs postes confortables. Mais, bien loin de contenir la démagogie crasse anti-immigrés de l'Ukip, Cameron y a contribué, comme il l'a fait depuis des années.

Bien avant la montée électorale de l'Ukip, Cameron brodait sur le mythe du « tourisme social » que pratiqueraient les travailleurs venant des pays de l'Union européenne, avec le soutien hystérique des journaux tabloïds conservateurs. Il y avait une logique politique à cela, qui n'avait rien à voir avec les faits.

Avant cela, Cameron

avait accusé les chômeurs et les pauvres d'être un poids pour les services publics, alors que le réel fardeau était les coupes budgétaires dont ils faisaient les frais. Puis il a désigné les travailleurs européens comme d'autres boucs émissaires qu'on pouvait rendre responsables de la défaillance du système de santé et des nouvelles coupes dans les budgets sociaux.

Et durant cette campagne, on a vu à nouveau Cameron rappeler à tout le monde qu'il demeurerait eurosceptique, expliquant que la meilleure façon de sévir contre l'immigration était de rester dans l'Union européenne, ce qui lui donnerait plus de moyens pour la contrôler grâce aux « concessions » obtenues de celle-ci l'an dernier.

Les deux bouts d'un même bâton

Ainsi, les deux camps représentent les mêmes politiques qui, dans le passé, ont consisté à serrer la vis aux travailleurs pour leur faire payer la crise provoquée par les patrons. Et les deux représentent, d'une façon ou d'une autre, la même politique future consistant à jouer une partie de la classe ouvrière contre une autre – les « britanniques » contre

les « immigrés » – de façon à l'empêcher de riposter.

Leur référendum est un cas classique de « pile je gagne, face tu perds ». Le magnat des médias Rupert Murdoch qui sait parfaitement utiliser les institutions politiques de la bourgeoisie à son profit, illustre cela à merveille. D'un côté l'édition anglaise de son quotidien à grand tirage *Sun* arborait une ligne pro-Brexit éclatante. Mais en Écosse et en Irlande du Nord, le *Sun* a changé sa une, car il ne fait aucun doute qu'elle n'y aurait pas été très populaire. Pendant ce temps-là, un autre journal de Murdoch, le très classique et très sérieux *Times*, se joignait au camp anti-Brexit. Les Murdoch de ce monde sont toujours les gagnants de ces jeux politiques.

Les travailleurs doivent se tenir à distance de ce faux choix entre deux façons différentes d'être pendus. La seule façon d'aller de l'avant est de se préparer à combattre leur ennemi intérieur, les patrons, leurs gouvernements et leur système, en s'unissant, quelle que soit leur nationalité, par-dessus toutes les divisions que les capitalistes voudraient créer dans leurs rangs !

Workers' Fight

Pologne : pour le droit des femmes

Samedi 18 juin des milliers de manifestants se sont rassemblés dans le centre de Varsovie pour protester contre un projet de loi qui vise à réduire encore le droit des femmes à avorter.

La législation polonaise est déjà l'une des plus restrictives en Europe, conditionnant la possibilité d'avoir recours à l'IVG à la décision d'un médecin, et seulement en cas de risque pour la santé de la mère ou de grave malformation du fœtus, ou encore en la conditionnant à la décision d'un juge si la grossesse est le résultat d'un viol. Le résultat en est qu'à peine 2 000 avortements légaux par an sont décomptés en Pologne, les femmes se heurtant en plus au refus de nombreux médecins de pratiquer l'IVG. Le Club des médecins catholiques de Varsovie, par exemple, avait réclamé au gouvernement l'interdiction de la pilule du lendemain afin

de « lutter contre la dépravation de la jeunesse ». Pour simplement avoir le droit de décider de ne pas avoir d'enfant, plus de 100 000 femmes chaque année doivent avoir recours à des cliniques privées ou se rendre à l'étranger, en Allemagne, en Autriche ou en Slovaquie quand elles en ont les moyens.

Profitant du climat de montée des idées réactionnaires dans le pays, des associations anti-IVG ont déposé début avril à la Chambre basse un projet de loi encore plus restrictif, visant quasiment à interdire l'avortement, n'admettant comme seule exception qu'un danger de mort pour la mère, et proposant une condamnation à cinq ans

d'emprisonnement, contre deux aujourd'hui, pour les médecins le pratiquant illégalement. Ces groupes réactionnaires sont soutenus par l'Église, qui a fait lire le dimanche 3 avril pendant la messe, dans toutes les paroisses polonaises, un appel à interdire l'avortement. Elles bénéficient de la bienveillance du parti ultra conservateur au pouvoir Droit et Justice (Pis). Mais il leur faut aussi la signature de 100 000 personnes d'ici fin juin pour que leur projet soit examiné à la Chambre ; d'où une campagne agressive, menée y compris dans la rue, dénonçant les femmes ayant avorté comme des meurtrières coupables d'avoir torturé leur enfant jusqu'à la mort.

Le dimanche 3 avril déjà, dans 18 villes du pays, des milliers de femmes, souvent en famille, avaient manifesté, brandissant souvent



Le 18 juin à Varsovie.

un cintre pour rappeler les moyens barbares qui étaient utilisés auparavant pour provoquer des avortements, mutilant le corps des femmes lorsqu'elles n'y perdaient pas la vie.

Dimanche dernier à nouveau, nombreuses étaient les manifestantes réclamant la liberté élémentaire

de disposer de leur corps, clamant « *J'existe, je pense, je décide* », ou brandissant des pancartes rappelant que « *le droit des femmes fait partie des droits de l'homme* ». En Pologne comme ailleurs, le combat contre la régression sociale est à l'ordre du jour.

Gilles Boti

Italie : les Cinq étoiles n'iront pas à l'assaut du ciel

On votait dimanche 19 juin dans 126 villes d'Italie où deux candidats étaient encore en ballottage pour remporter la mairie. Mais c'est le résultat de deux de ces villes qui a fait les gros titres. Car à Rome et à Turin, ce sont les candidates du Mouvement 5 étoiles, le M5S de Beppe Grillo, qui l'ont emporté, devançant largement les candidats du parti au pouvoir, le Parti démocrate (PD).

Conformément au credo de l'organisation de l'ex-comique, Virginia Raggi à Rome et Chiara Appendino à Turin ont fait campagne sur ce qui est censé les différencier des hommes politiques corrompus des vieux partis traditionnels. L'une, avocate, et l'autre, chef d'entreprise, font certes partie de l'élite, mais, assurent-elles, d'une élite aux mains propres et au cœur d'or, qui promet la transparence aux citoyens, par exemple en mettant en ligne sur Internet les dépenses de la commune pour que « chaque citoyen sache où va son argent ».

Le rejet du Parti démocrate

Sur fond d'abstention massive, elles ont incarné, pour ceux qui ont choisi de se déplacer pour voter, le dégoût des hommes politiques et de la corruption qui marque la vie politique nationale et locale, et dont Rome a été l'une des dernières illustrations en date avec les révélations de l'affaire « Mafia Capitale ».

Mais c'est aussi le rejet de la politique du gouvernement de Matteo Renzi, dirigeant du Parti démocrate, que les électeurs ont

exprimé. Parmi eux, comme l'a dit Fassini, lui-même membre du même parti qui vient de perdre la mairie de Turin : « Il y a ces retraités qui touchent 400 euros par mois et auxquels nous n'avons rien à dire. » Il y a tous les travailleurs dégoûtés par le gouvernement de Renzi. Celui-ci se vante d'avoir permis la création de dizaines de milliers d'emplois grâce au Jobs Act, la version italienne de la loi travail, qui généralise en fait la précarité des emplois et n'offre pas plus de perspectives de s'en sortir. Face à cette réalité, les vantardises permanentes de Renzi ne passent plus. C'est dans les quartiers populaires que le désaveu du PD est le plus visible, qu'il se traduise par le vote M5S ou par l'abstention, qui atteint presque 50 % à Rome.

Du côté des électeurs de droite, le parti de Berlusconi tout comme la Ligue xénophobe de Salvini ont invité à voter pour ces candidates M5S afin de faire tomber le Parti démocrate. Ils n'ont pas eu à se renier, tant le discours sur l'immigration des Cinq étoiles est ambigu et reprend volontiers l'idée que l'Italie ne peut pas accueillir toute la misère du monde.



La maire Cinq étoiles de Turin et Beppe Grillo dans une rue de la ville.

Les intérêts des travailleurs à la trappe

Si les toutes nouvelles élues de Rome et de Turin disent vouloir « faire de la politique autrement », elles n'ont pourtant pas de recettes très éloignées de celles de la « caste politicienne » qu'elles dénoncent tant. À mots plus ou moins couverts, Virginia Raggi, désormais maire de la capitale, a expliqué que pour faire des économies afin de résorber l'énorme dette de la ville, il faudra des sacrifices. Qui les fera ? Beppe Grillo lui-même avait donné la réponse dans une interview le 11 avril dernier : « À Rome, il faudra forcément supprimer des emplois dans les services communaux. (...) Il y aura, et les Romains doivent le savoir, des grèves et des gens qui viendront manifester à la mairie pour demander pourquoi ils perdent leur emploi. »

Cette politique a d'ailleurs

déjà été mise en œuvre par le M5S. À Parme, Federico Pizzarotti, élu maire Cinq étoiles en 2012, a mis en place un programme d'économies sur les salaires et les primes des employés communaux. Devant leur mouvement de protestation, il avait parlé de « manifestations d'un autre âge, orchestrées par des syndicats qui appartiennent également au passé ». C'est d'ailleurs l'un des refrains du Mouvement en ce qui concerne la politique sociale : pour lui les syndicats, tout comme les partis, sont des organisations du passé qui n'ont plus leur place dans le monde moderne.

Jeune, moderne et branché sur le Net, le Mouvement Cinq étoiles se prétend anti-système, mais depuis son succès aux élections législatives de 2013, il s'est bien intégré au jeu parlementaire en se présentant comme le parti des honnêtes citoyens.

En réalité, il est en phase avec une petite bourgeoisie qui fait elle aussi les frais de la crise et qui en veut à la « vieille caste », en politique comme ailleurs, de ne lui laisser aucune place. En l'absence d'autres perspectives politiques, il attire aussi les votes d'une fraction des travailleurs désespérés par la situation, déboussolés, ou qui souhaitent simplement envoyer paître tous les autres.

Tous ceux qui espèrent voir le « système » changer avec ces nouveaux venus en politique en seront pour leurs frais. Car derrière les discours sur la « nouvelle ère qui commence », pas un mot et pas un acte des élus Cinq étoiles ne vont dans le sens de la défense des intérêts vitaux des travailleurs, et encore moins de la remise en cause de l'ordre social et économique de la bourgeoisie.

Nadia Cantale

Autriche : poseurs de barbelés de tous les pays...

Réunis à Vienne, en Autriche, les 17 et 18 juin, les membres du groupe Europe des nations et des libertés, élus de différents partis d'extrême droite au Parlement européen, ont fêté la très courte défaite de leur candidat à l'élection présidentielle autrichienne et les bons sondages de leur héroïne, Marine Le Pen, pour la présidentielle française.

Les discours se sont succédé en différentes langues mais sur un même canevas : contre l'islam, contre l'immigration, contre l'Union européenne, pour l'organisation de référendums permettant aux différents pays de la quitter, à l'image de celui qui se prépare en Grande-Bretagne. L'extrême droite affirme que le redécoupage de l'Europe en nations séparées par des frontières étanches

résoudrait les problèmes sociaux, à commencer par le chômage et la pauvreté, et permettrait de trouver la paix.

Il n'y a pas besoin d'idéaliser l'Union européenne des capitalistes, celle du chômage de masse et des profits monstrueux des banquiers, pour refuser les perspectives proposées par Le Pen et ses amis. Les frontières ont été le plus souvent tracées

par la guerre, y compris les dernières nées en Europe, celles qui séparent les restes de l'ex-Yougoslavie ou celles qui morcellent l'Ukraine. Les peuples, et c'est heureux, sont entremêlés par l'histoire, la grande et les petites. Tracer des frontières, c'est toujours tailler dans le vif.

Il suffit de se souvenir de l'histoire de l'Alsace-Moselle, ou d'imaginer ce que serait la séparation de la Flandre et de la Wallonie ou de la Catalogne du reste de l'Espagne pour s'en rendre compte. Les frontières, loin d'être une protection pour les peuples, annoncent les guerres, l'histoire du continent européen en témoigne. La civilisation européenne

et chrétienne dont les politiciens nationalistes se gargarisent, consiste aussi en une succession de massacres, les nobles, puis les capitalistes passant les peuples au fil de l'épée pour défendre leurs frontières et étendre leur territoire.

Quant à l'idée d'empêcher les migrants de passer, en plus d'être répugnante, elle est illusoire. Les migrations, devant des catastrophes naturelles ou sociales, sont la trame même de l'histoire humaine. Des nationalistes attardés peuvent certes s'en servir pour se faire une clientèle, mais ils ne les empêcheront pas plus qu'ils ne peuvent arrêter les nuages.

La crise de l'économie

capitaliste, l'absence jusqu'à de réponse de la classe ouvrière font prospérer les idées réactionnaires, le nationalisme, l'esprit de clocher, les Le Pen de toutes nationalités. Ils pavoisent, certains d'avoir le vent en poupe, persuadés d'avoir manqué de peu la timbale en Autriche et de pouvoir la décrocher en Grande-Bretagne et en France. Mais un réveil de la combativité et de la conscience des travailleurs, toutes nationalités et origines mêlées dans tous les pays d'Europe, remettrait rapidement les démagogues réactionnaires à leur place, dans les poubelles de l'histoire.

Paul Galois

Venezuela : crise sociale et politique

La situation sociale devient dramatique au Venezuela, du fait de la pénurie de nourriture et des produits de première nécessité que le régime chaviste achète à 80 % sur le marché mondial.

Ce qui était facile quand le cours du baril de pétrole était très élevé est devenu quasi impossible avec l'effondrement des cours. À cela s'ajoutent des coupures d'électricité.

Faire ses courses pour acheter de la nourriture est devenu une activité harassante et parfois dangereuse. Les magasins sont aux trois quarts vides, y compris les magasins d'État. Il y a bien sûr un marché noir parallèle, mais quel que soit le circuit commercial auquel on peut s'adresser, les tensions sont nombreuses. Cela tourne parfois à l'émeute, voire au lynchage. Pour ne pas être dépouillés, des consommateurs font la queue sans argent sur eux, et c'est seulement au moment de payer qu'un tiers leur apporte la somme

nécessaire.

Un Observatoire vénézuélien des conflits sociaux a enregistré entre janvier et mai de cette année près de 2 800 manifestations ou incidents découlant des pénuries alimentaires ou du mauvais fonctionnement des services publics. Le ministère de la Justice a entre les mains 74 affaires de lynchage. Face à cette situation très dégradée, le gouvernement de Nicolas Maduro adopte une attitude relevant de la méthode Coué. Il nie la situation de crise, interdisant dans les médias toute image montrant la pénurie ou les affrontements qui éclatent dans les commerces et la répression policière que cela peut déclencher.

Mais ce qui préoccupe le gouvernement chaviste au premier chef est le bras de

fer engagé avec l'opposition de droite écartée du pouvoir depuis seize ans. En décembre dernier, les chavistes ont perdu la majorité au Parlement. Depuis, pour court-circuiter la droite, Maduro s'est octroyé des pleins pouvoirs. De son côté, la droite s'est lancée dans une procédure qui pourrait conduire à la destitution de Maduro, ce qu'elle avait déjà tenté, sans succès, contre Chavez. La récente destitution de la présidente du Brésil a galvanisé la droite. Les chavistes, comme l'ont fait les partisans de Dilma Rousseff, dénoncent la menace d'un coup d'État tandis que la droite s'en donne à cœur joie, et pas seulement au Venezuela, pour brocarder le « socialisme du 21^e siècle » que les chavistes prétendaient incarner.

Dans cette situation très difficile, certains choisissent de quitter le pays, partant pour un pays voisin, mais aussi vers l'Espagne et d'autres destinations. Mais,



Sur le faux billet : «faim».

pour les familles populaires qui n'ont d'autre solution que de faire face à la situation et assurer le quotidien, c'est un choix presque impossible.

Le Venezuela subit de plein fouet la baisse des prix du pétrole, la principale ressource du pays. Il est facile pour la droite de s'en prendre au gouvernement chaviste. Elle le rend responsable des conséquences dramatiques de cette baisse pour la population, l'accuse d'avoir dilapidé les ressources lorsque les cours du pétrole étaient au plus haut, en les dépensant dans des programmes sociaux ou en les perdant dans la

corruption. Mais si la droite parvenait à écartier les chavistes, son retour aux affaires prendrait rapidement un tour revancharde.

Les programmes sociaux des chavistes qui, sans qu'on puisse parler de « socialisme », avaient amené au moins un peu de progrès dans l'éducation, la santé, et contre la pauvreté, seraient à coup sûr remis en cause. Les classes populaires auront alors à se mobiliser, en ne se fiant pas à la droite bien sûr, mais pas non plus aux partisans de Chavez qui, on le voit maintenant, n'avait rien d'un « sauveur suprême ».

Jacques Fontenoy

États-Unis : Orlando, un acte révélateur de la violence de la société

Nous traduisons ci-dessous un article paru dans le bimensuel trotskyste *The Spark* sur le massacre perpétré contre les homosexuels du nightclub *The Pulse*, à Orlando en Floride.

Le FBI, Obama et la presse ont affirmé que Omar Mateen, le tueur du club gay *The Pulse*, a agi pour Daech. Personne ne saura jamais ce qu'il avait en tête. Nous ne connaissons que ses actes. Et ce que Mateen, qui était employé dans une agence de sécurité, a fait, est de tuer des homosexuels, originaires d'Amérique latine pour la plupart.

Ce type voulait devenir flic et il fit tout pour y parvenir. Il a obtenu un diplôme en technologies de justice criminelle, a travaillé dans une maison de correction pour adultes. Puis, pendant neuf ans jusqu'à sa mort, il a travaillé comme garde armé pour l'entreprise de sécurité G4S *Secure Solution*. On l'envoyait travailler dans différents endroits, y compris dans une institution pour jeunes délinquants ou un tribunal.

Pourquoi des homosexuels ? Il n'y a pas que Daech pour tuer des homosexuels. Les États-Unis ont

un terrible passé de violence contre les gays, les lesbiennes et les transgenres.

Trente-deux personnes sont mortes brûlées en juin 1973 dans une attaque qui a transformé en enfer un bar gay de la Nouvelle-Orléans. Cinq personnes ont été blessées par l'explosion d'une bombe dans un bar pour lesbiennes en 1997. Un tireur a ouvert le feu dans un bar gay en 2000 après avoir vu deux hommes s'embrasser. En 1969, l'ignoble raid de la police dans un pub de New York, *The Stonewall Inn*, provoqua des émeutes et le mouvement moderne pour les droits des homosexuels. Non, la fusillade du *Pulse* n'a pas été le premier acte de violence contre les homosexuels.

Cette violence ne vient pas de nulle part. Elle est encouragée par les prédicateurs chrétiens. Quelques heures à peine après le massacre d'Orlando, un prédicateur baptiste de Sacramento l'a glorifié en ces termes : « Êtes-vous tristes que 50 pédophiles aient été

tués aujourd'hui ? Hum – non – Je pense que c'est génial ! Je pense que cela rend service à la société. Je pense qu'Orlando, la Floride, seront un peu plus sûrs ce soir. »

Cette société, avec ses lois, soutenue par toutes

sortes de religions intégristes, considère l'homosexualité comme un crime et un péché. Le propre père de Marteen disait : « Dieu punira ceux qui sont impliqués dans l'homosexualité. »

Il ne faut pas s'étonner

qu'un individu à la vocation de flic ait tué de sang-froid 49 hommes, la plupart homosexuels. C'est en phase avec le vitriol et la haine que secrète cette société.

The Spark

Panama Papers : coupable d'avoir dit la vérité

Un informaticien du cabinet Mossack Fonseca a été arrêté à Genève. Il est suspecté d'avoir divulgué une grande masse de données confidentielles, livrant ainsi aux journalistes la preuve que de très nombreuses sociétés et d'importantes personnalités faisaient passer leur argent au Panama avec la complicité des plus grandes banques mondiales.

Impliqué dans ce scandale dit des « Panama Papers », le cabinet panaméen Mossack Fonseca s'était spécialisé dans la création de sociétés-écrans permettant aux clients des grandes banques de camoufler leur argent au fisc. La Société générale en avait créé 979, le Crédit agricole 1 129. Aucun des dirigeants de ces grands groupes n'a pour l'instant été inquiété, pas même le président de la Société générale, Frédéric Oudéa, convaincu d'avoir menti en déclarant au Sénat en 2012 que sa banque avait cessé toute activité dans

les paradis fiscaux.

Quant aux riches clients français, ils ont tout loisir de s'arranger avec le fisc sans encourir le moindre procès. Un service de traitement des déclarations rectificatives s'en occupe à Bercy, et son activité est en hausse après les Panama Papers, a ironisé le ministre des Finances Michel Sapin.

Cette indulgence est de mise dans tous les pays. Elle contraste avec la célérité à traquer ceux qui ont permis à la vérité d'éclater au grand jour. Dès le lendemain des révélations, la police panaméenne a

perquisitionné les locaux du cabinet pour trouver l'auteur des fuites. Ramon Fonseca s'était alors écrié : « On cherche enfin les vrais criminels. » Et depuis lors le cabinet a déposé des plaintes dans plusieurs pays, dont l'une a abouti à l'arrestation de l'informaticien à Genève.

Ramon Fonseca énonçait en fait une loi de la société capitaliste, dans laquelle les « vrais criminels » ne sont pas ceux qui détournent des centaines de millions mais ceux qui révèlent ces trafics.

Daniel Mescla

Procès Kerviel : la Société générale mise en cause

« La Société générale a laissé le champ libre aux velléités délictueuses de Jérôme Kerviel », « des négligences qui durent deviennent intentionnelles ». Telles ont été les conclusions de l'avocat général qui a appelé, vendredi 17 juin, le tribunal de Versailles à rejeter la demande de dommages et intérêts de 4,9 milliards d'euros formulée par la banque à l'encontre de son ancien employé.

Ce réquisitoire a conclu un procès dont les audiences ont permis de mettre en lumière les manœuvres de l'établissement bancaire pour influencer la procédure judiciaire. Ainsi, un enregistrement fourni par la policière qui avait enquêté sur l'affaire en 2008 permet d'entendre la magistrate qui avait classé sans suite les plaintes de

Kerviel contre son ancien employeur. Elle y reconnaît notamment que la Société générale était parfaitement informée de ses opérations financières, et que toute l'enquête avait été bâclée, sa hiérarchie lui ayant intimé de ne pas « mettre en porte à faux la Société générale ».

Cette magistrate rappelait aussi qu'il n'y avait

eu aucune expertise sur le montant des pertes déclaré par la banque, calculé sur les opérations faites à l'occasion de l'affaire Kerviel. En quelques jours, la Société générale s'était débarrassée de 60 milliards d'euros d'options sur les marchés financiers. Cela se passait quelques mois avant la crise financière de 2008. Les témoignages de l'ancien directeur du marché à terme des instruments financiers, ainsi que d'un ancien haut cadre d'une filiale de la Société générale, ont montré que les opérations financières réalisées à ce moment-là étaient bien loin de se limiter aux opérations de

Kerviel. Ils ont notamment évoqué la possibilité que la banque ait eu d'autres traders prenant des positions opposées à Kerviel, récupérant ainsi d'un côté l'argent perdu de l'autre. Le montant déclaré de pertes aurait alors été fortement gonflé, en incluant une bonne partie des produits financiers pourris tels que des « subprimes », dont la banque se serait débarrassée en faisant porter le chapeau à Kerviel. « Si vous voulez vraiment savoir la vérité (...), faites faire une expertise, allez voir dans la comptabilité de la banque », a déclaré un de ces témoins.

On ne saura peut-être jamais la vérité. Mais ce

n'est évidemment pas par naïveté que les autorités politiques ou judiciaires n'ont pas voulu mettre le nez dans le détail des spéculations de la Société générale. Les enregistrements dévoilent notamment comment, dans l'affaire Kerviel, la justice a fonctionné sous la coupe des avocats de la banque, qui allaient jusqu'à rédiger les réquisitoires du parquet. Et c'est sur la simple base des chiffres fournis par les patrons de la Société générale que l'État leur a fait un cadeau fiscal de plus de 2 milliards. Il n'y a pas que Panama qui soit un paradis pour les capitalistes.

Serge Fauveau

Revenu universel : un projet qui cache une escroquerie

Le référendum en Suisse sur le projet de revenu universel, rejeté par une majorité le dimanche 29 mai, a remis cette question sur le devant de la scène.

De quoi s'agit-il ? L'État verserait à chaque citoyen durant toute sa vie une allocation mensuelle fixe, indépendamment de la pauvreté – ou de la richesse – du bénéficiaire, qui serait donc cumulable avec d'autres ressources. Son montant serait censé couvrir les besoins élémentaires : manger, s'habiller et se loger.

En France, plusieurs politiciens se sont déclarés favorables à cette mesure. Cela va du PS avec Arnaud Montebourg et, plus tardivement, Manuel Valls, qui a déclaré que c'était une idée à débattre, à la droite avec le Républicain Frédéric Lefebvre qui en fait son cheval de bataille,

en passant par les écologistes. Il y aurait donc un certain consensus pour déclarer vouloir faire du social « autrement », en accordant à chaque individu un « filet de sécurité » qui lui permette de voir la vie « sereinement ».

Si en Suisse les initiateurs du projet évaluaient ce revenu de base à 2500 francs suisses (environ 2300 euros), la somme évoquée en France est beaucoup plus modeste, puisqu'elle varie entre 400 et 750 euros, soit un montant qui ne dépasserait pas le RSA et resterait bien inférieur au seuil de pauvreté chiffré aux alentours de 1000 euros. Dans ces conditions, parler de

« filet de sécurité » est une escroquerie.

Verser 750 euros par mois à chacun coûterait 565 milliards d'euros à l'État, selon une étude faite par la Fondation Jean-Jaurès, un organisme proche du Parti socialiste. Une partie de cette somme serait récupérée au travers de l'impôt sur le revenu, pour ceux qui y sont assujettis, et la Fondation avance que le reste pourrait être facilement trouvé... en supprimant toutes les allocations et en augmentant la TVA de deux points !

À la place du « maquis » des aides sociales maintes fois dénoncé par le patronat et la droite, on aboutirait selon cette fondation à une simplification en regroupant « toutes les dépenses actuelles de protections sociales – retraites, assurance-maladie, chômage, allocations familiales, à

l'exception de celles consacrées à la prise en charge des affections de longue durée » en une allocation unique. Les auteurs de l'étude pensent même que 400 euros mensuels seraient suffisants pour vivre, y compris en payant de sa poche une couverture maladie individuelle ! À terme aussi, on pourrait arriver à supprimer le smic.

Le consensus entre hommes de gauche et de droite autour d'un tel revenu de base universel n'est guère surprenant, puisque PS et Verts ont prouvé qu'ils n'avaient pas plus de scrupules que la droite à servir la soupe aux riches en appauvrissant l'ensemble des travailleurs, qu'ils aient un emploi, soient chômeurs ou retraités. L'octroi de ce revenu universel, présenté comme une mesure sociale « moderne » pour éradiquer la pauvreté, loin d'être une

mesure humanitaire pourrait au contraire être une façon de s'attaquer aux aides qui permettent aux plus pauvres de surnager.

Sous des aspects de générosité, d'égalité et de simplification pourraient donc se cacher de nouvelles attaques aux droits des travailleurs, et finalement à leurs revenus. Car dans tout cela une chose est claire : aucun des défenseurs de ce projet n'envisage en quoi que ce soit de s'attaquer aux revenus du capital. Quand la suggestion est évoquée, c'est pour la rejeter aussitôt. La société actuelle produit pourtant suffisamment de richesses pour permettre à chacun de vivre décemment, en fonction de ses besoins, à condition de s'en prendre à une classe capitaliste au parasitisme de plus en plus monstrueux.

Marianne Lamiral

Sans-abri : mourir dans les rues d'un pays riche

Samedi 18 juin, le collectif des Morts de la rue a organisé un rassemblement dans le premier arrondissement de Paris pour « rendre hommage aux 498 sans-abri morts en 2015 en France », selon le décompte de l'association.

D'après l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), ce nombre serait en réalité bien supérieur, une étude évaluant à 2800 le nombre de décès de sans domicile fixe pour la même année.

L'espérance de vie d'un sans-abri est de 49 ans alors qu'elle est en moyenne de 79 ans pour un homme et de 84 ans pour une femme en France. Ces différentes statistiques sont tristement stables mais ce qui est nouveau depuis quelques années est la présence d'enfants parmi ces victimes : six au total en 2015.

Des chiffres qui rappellent que la misère tue, même dans un des pays les plus riches de la planète.

Aline Urbain



Le rassemblement organisé par le Collectif des morts dans la rue.

Conseil départemental Saint-Brieuc : un mouvement de colère

Lundi 13 juin, l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, SUD) a déposé un préavis appelant les employés du conseil départemental des Côtes-d'Armor à la grève. Comme pour les employés communaux auparavant, la majorité de droite qui a pris la tête du conseil départemental en 2015 voulait remettre en cause un accord datant de 2000.

Dans cet accord, les heures supplémentaires ne sont pas payées mais des emplois ont été créés en « compensation », ainsi qu'un horaire modulé entre 33h30 et 34h. En fait, dans bien des services, en particulier ceux touchant au domaine social, le personnel fait davantage d'heures (39h et plus) sans compensation financière.

L'objectif des élus est de mettre les 3 300 agents du conseil départemental à 1 607 h annuelles, soit 70 heures en plus, et d'instaurer du salaire au mérite. L'augmentation des heures de travail passerait aussi par la suppression de huit jours de congés.

C'est cette volonté d'imposer leur projet en force, dénigrant en plus le personnel, qui a entraîné la colère des agents.

Lundi 13 juin, plus de 500 grévistes ont occupé la salle du conseil où une réunion devait se tenir pour examiner les comptes. Pour montrer leur détermination, une tente avait été montée dans l'hémicycle. Le président et le vice-président chargé du personnel ont alors refusé de s'expliquer devant le personnel et ont quitté la salle sous les huées des grévistes. Puis des débrayages concernant plusieurs centaines de salariés ont eu lieu toute la semaine.

Vendredi 17 juin, une réunion entre délégués syndicaux et élus du conseil, programmée de longue date, devait se tenir. L'intersyndicale a invité l'ensemble des grévistes à occuper la salle pour assister aux débats. L'attitude du vice-président du conseil, exigeant leur évacuation et affichant son mépris pour le personnel, a fait monter la colère des grévistes présents. Du coup, la réunion a été annulée et c'est sous les quolibets et les cris d'exaspération que président et vice-président ont quitté la salle en courant.

Cadec, le président dudit conseil, ayant déclaré il y a quelque temps qu'il était « le papa » des 3 300 agents du conseil départemental, sa fuite lui a valu la reprise par les grévistes de la chanson de Stromae : « Où t'es, papa où t'es ? »

L'occupation de la salle du conseil s'est alors poursuivie et devant la presse présente, plusieurs salariés ont témoigné de leurs conditions de travail : les horaires à rallonge, les dossiers sociaux que l'on ne peut pas toujours suivre faute de moyens... une employée a calculé que ses heures supplémentaires non payées pendant un an équivalaient à douze jours de congés !

On est loin de l'image de fainéants et de privilégiés que les dirigeants du conseil départemental tentent de donner des employés de cette collectivité. Comme témoignait un autre salarié, « s'il faut faire des économies, que les élus cumulards montrent l'exemple et ceux qu'ils servent aussi ».

Dans cette collectivité, comme à la mairie ou à l'agglomération, bien des agents ayant des statuts précaires risquent de perdre leur emploi, alors que le travail ne manque pas, loin de là : ce n'est pas du personnel en moins qu'il faut, mais des embauches.

L'après-midi, les grévistes ont tenté de rencontrer à nouveau Cadec, parti à une réunion chez les pompiers qui sont, eux aussi, en colère contre la réorganisation de leur service. Mais encore une fois, ce courageux « papa » a préféré prendre la poudre d'escampette au lieu d'affronter le personnel.

Lundi 20 juin, une nouvelle rencontre entre l'intersyndicale et le président du conseil n'a rien donné. Une assemblée générale était prévue le 22 juin pour décider de la suite.

Correspondant LO

Incendies à Saint-Denis : habitat insalubre et marchands de sommeil

Le 6 juin, un incendie a ravagé un immeuble rue Paul-Éluard à Saint-Denis, faisant cinq morts dont trois enfants ainsi que onze blessés. C'est finalement la piste criminelle qui a été retenue puisqu'un squatteur a avoué avoir mis le feu à un matelas d'un appartement du premier étage.

Mais si l'incendie s'est propagé aussi rapidement, c'est bien parce que l'immeuble était vétuste, avec en particulier un escalier en bois qui n'a laissé aucune chance à la famille habitant au quatrième étage. Comme dans de nombreux autres immeubles de Saint-Denis, une partie des logements appartenait à des individus peu scrupuleux, et parfois à de véritables marchands de sommeil.

Ainsi, un des appartements était « loué » à des squatteurs, les deux restaurants au rez-de-chaussée ainsi que leurs caves, loués par le même propriétaire, n'étaient pas aux normes, les caves étaient aussi habitées. Ce propriétaire de surcroît ne payait pas ses charges et bloquait tous les travaux. Les autres propriétaires de bonne foi, souvent occupants, avaient tenté des recours juridiques contre ce loueur crapuleux. Mais le système protège ces marchands de sommeil assez opulents pour payer des avocats habiles qui s'ingénient à faire durer les procédures.

Le père de la famille décédée, seul survivant, grièvement brûlé après s'être défenestré, a crié sa colère : « 750 euros par mois pour 26 m² sans allocation logement. Ça fait quinze ans que je me bats pour un F3. Maintenant, on nous a offert des cercueils, voilà la maison que l'on a donnée à mes enfants. » Cette famille

avait déposé une demande de logement social et avait fait valoir son droit à un logement en s'appuyant sur la loi Dalo. En vain.

Dans la même semaine, trois autres incendies se sont déclarés à Saint-Denis, sans faire de morts bien heureusement, mais laissant 36 familles en attente de relogement. Les causes sont similaires : pauvreté, vétusté, cupidité des marchands de sommeil. La ville compte de nombreux immeubles insalubres et si la mairie a bien engagé, en obtenant des aides de l'État, une politique de résorption de cet habitat, la tâche est immense et les moyens déployés dérisoires.

Alors on comprend l'indignation des riverains de

l'immeuble de la rue Paul-Éluard, en particulier des enseignants du collège Elsa-Triolet voisin, qui accueillait les enfants morts dans l'incendie. Dans un communiqué ils s'indignent de l'incurie et de l'indifférence des pouvoirs publics qui ferment les yeux sur la situation du mal-logement dans cette ville : « Nous tenons à pointer la responsabilité des politiques de ségrégation sociale menées dans les quartiers populaires, à Saint-Denis en particulier. Depuis longtemps déjà, les habitants de Saint-Denis dénoncent les discriminations qu'ils subissent quotidiennement (...). Les collectivités publiques engagent 1,7 milliard d'euros pour financer la coupe d'Europe de football. C'est autant d'argent qui ne servira pas à rénover les logements insalubres comme celui de la rue Paul-Éluard, ni à construire des logements sociaux. » On ne peut que leur donner raison !

Aline Urbain



BEAUJARD PS PP

Une petite loi de gauche... pour la route ?

Présenté en conseil des ministres mi-avril, le projet de loi Égalité et Citoyenneté passera devant les députés le 27 juin, en bénéficiant, dit-on, d'une procédure accélérée. Il est dépeint par ses auteurs comme le « dernier grand texte du quinquennat » et même qualifié plutôt ironiquement de « loi de gauche ».

De ce projet, portant sur la citoyenneté et

l'émancipation des jeunes, la mixité sociale et l'égalité des chances dans l'habitat et l'égalité réelle, on ne sait pas ce qu'il sortira, ni même s'il sera favorable à la population ouvrière et à la jeunesse. Entre les articles et les amendements, il y est question du logement dans les cités populaires comme de la suppression du délit de blasphème toujours en vigueur dans le droit

local d'Alsace-Moselle, en passant par la punition de « l'apologie ou de la négation de la traite et de l'esclavage ».

Quelles que soient les touches de « gauche » qui pourraient être détectées, à la loupe, dans le projet de loi, celui-ci aura du mal à restaurer l'image d'un gouvernement enfoncé jusqu'au cou dans une politique antiouvrière.

V.L.



Les cheminots de la gare du Nord en manifestation le 9 juin.

SNCF : la fin de la grève

La grève a duré dans la plupart des établissements SNCF jusqu'à la journée d'action du 14 juin contre la loi travail. Ce jour-là, les cheminots ont manifesté aux côtés des centaines de milliers de travailleurs pour continuer à exiger le retrait de cette loi.

Mais les mêmes assemblées, constatant qu'il n'y avait pas de nouveaux secteurs du monde du travail entrant dans la grève à leurs côtés à l'issue de cette journée, ont décidé d'arrêter leur mouvement. Les grévistes ont estimé avoir été au bout des possibilités de celui-ci, démarré le 1^{er} juin.

En conclusion du conflit, la réglementation du travail actuelle doit donc être supprimée et remplacée à la SNCF par un accord d'entreprise. Si cet accord ne reprend pas toutes les dispositions très régressives de la convention collective du ferroviaire et du décret-socle, il institue en particulier une flexibilité accrue. Surtout, il ne constitue en rien une protection, puisqu'un de ses articles prévoit que localement, chaque établissement pourra déroger à l'accord d'entreprise et appliquer la convention collective avec l'appui de syndicats minoritaires.

Ainsi, sans même attendre l'arrivée de la concurrence en 2020, la direction possède dorénavant un arsenal juridique lui permettant d'augmenter la durée du travail, son amplitude, de supprimer

des repos.

Pour autant, la direction et le gouvernement peuvent difficilement crier victoire. Car pour imposer dans les faits et dans la vie quotidienne les reculs qu'ils programment, il leur faudra passer par-dessus la résistance des cheminots.

Or l'immense majorité de ceux-ci a montré dès le 9 mars qu'elle s'oppose à cette dérèglementation. Et depuis début juin, dans de nombreux établissements, par exemple chez les agents de conduite, une large majorité a été en grève pendant deux semaines. Et quand, ailleurs, seule une minorité était en grève active, les grévistes savaient bénéficier du soutien, au moins moral, de leurs camarades de travail.

Les grévistes ont senti aussi, quelquefois à leur surprise, dans les distributions de tracts aux usagers, l'accueil chaleureux que ceux-ci leur réservaient, malgré la gêne occasionnée par le manque de trains. Pour beaucoup, c'était une preuve palpable de la solidarité de classe, d'un mécontentement qui, après avoir longtemps couvé, commence à s'exprimer.

Il n'y avait pas de trace de corporatisme dans ce

mouvement et les contacts avec d'autres secteurs en lutte étaient souhaités et chaleureusement salués.

Dans les acquis du mouvement, figure aussi le fait que dans bon nombre d'endroits, comme les gares, des assemblées générales interservices se sont tenues, mêlant des grévistes de différents secteurs et même de différents établissements d'une région. Bien souvent ces AG ne se sont pas cantonnées à une succession d'interventions de dirigeants syndicaux, mais de réelles assemblées vivantes, contradictoires. Elles étaient aussi le cœur de la grève, organisant actions et manifestations. De multiples formes d'organisation de la grève ont existé, associant syndiqués et non syndiqués, jouant un rôle non négligeable dans l'animation de la grève. Et si le mouvement n'a nulle part dépassé le cadre fixé par les organisations syndicales qui l'ont dirigé de bout en bout, ces expériences multiples ont enrichi de nombreux grévistes. Ce sont des acquis de ce mouvement qui serviront dans les prochaines batailles.

Voilà pourquoi, loin d'être démoralisés, dans beaucoup d'endroits, les grévistes ont voté la reprise en étant fiers d'avoir relevé la tête aux côtés de centaines de milliers d'autres travailleurs du pays.

Christian Bernac

Les Mureaux : un 14 juin de lutte

Le 14 juin, jour de manifestation nationale, bien des travailleurs ont saisi l'occasion de manifester sans pour autant se rendre à Paris, en en profitant pour poser leurs revendications spécifiques.

Ainsi, ce jour-là, des salariés de l'entreprise de transport urbain Transdev des Mureaux, dans les Yvelines, ont décidé de se mettre en grève. Sur plus de 150 salariés, une cinquantaine de conducteurs et une dizaine de salariés du garage ont cessé le travail, malgré les difficultés d'organisation puisque les salariés, et notamment les chauffeurs, doivent prévenir de leur intention de faire grève 48 heures à l'avance.

Le matin, une quinzaine d'entre eux ont rejoint, à la mairie, la cinquantaine d'employés municipaux qui s'étaient rassemblés pour demander des comptes au maire sur les réductions d'effectifs et la suppression de douze jours de congés. L'après-midi, quelques-uns ont aussi participé à la manifestation à Paris.

Ce même jour, la majorité des employés de

l'entreprise de blanchisserie industrielle RLD, qui compte environ 150 salariés, a décidé de faire savoir, en se mettant en grève, qu'ils en ont assez des conditions de travail difficiles en 2x8, des salaires ne dépassant pas le smic, et de l'absence, depuis quatre ans, de prime d'intéressement. En effet, la seule prime qu'ils touchent en fin d'année n'excède pas 300 ou 400 euros.

Sur de nombreux autres sites du groupe, les employés ont également fait grève, à la grande surprise de la direction. Les grévistes des Mureaux en ont été d'autant plus satisfaits!

Le mouvement contre la loi El Khomri encourage bien des travailleurs à revendiquer. Et c'est bien cette combativité qui ennuie les Valls, Hollande et Gattaz.

Correspondant LO

Mairie de Nevers : le personnel en colère

Jeudi 16 juin, le personnel de la mairie de Nevers s'est mis en grève et, malgré une pluie continue, s'est rassemblé devant la mairie avant de l'envahir.

Venus de quasiment tous les services, les employés voulaient montrer leur colère face à la dégradation des conditions de travail, continue depuis deux ans.

La municipalité divers droite, nouvellement élue en 2014, a prétexté les baisses de dotation de l'État pour diminuer de façon sensible les effectifs du personnel municipal. Les départs en retraite ne sont plus remplacés, un certain nombre de travailleurs contractuels n'ont pas été conservés. Et comme des tâches se sont ajoutées, les heures supplémentaires se sont multipliées. À cela s'est ajoutée la réorganisation de beaucoup de services, avec transferts de personnel et déménagements d'un endroit à un autre.

Au fil des mois, les conditions se sont dégradées, le stress a augmenté et, fin 2015, une pétition signée par de nombreux agents et dénonçant la situation avait été portée au maire

sans que cela modifie la situation.

Depuis six mois, les choses se sont aggravées. Cela s'est traduit par de nombreux arrêts maladie, tant et si bien que des services avaient de la difficulté à tourner. Il y a eu aussi le licenciement de la médecin du travail, qui était à l'essai. Celle-ci a refusé de fournir à la DRH des dossiers médicaux de membres du personnel, comme il est normal pour un médecin, mais cela a entraîné son licenciement. Ce nouveau scandale a amplifié la colère qui a débouché sur la manifestation du jeudi 16 juin.

Bien sûr, le maire dit qu'il est à l'écoute et qu'il va recevoir les syndicats. Mais seule la réaction du personnel pourra mettre un coup d'arrêt à la dégradation des conditions de travail. Et beaucoup pensent qu'il faudra remettre ça si rien ne change.

Correspondant LO

PSA Trémery : contre les attaques de la direction

Une centaine de travailleurs (sur les 500 de l'équipe de nuit, dont 200 intérimaires) ont débrayé à l'usine de fabrication de moteurs de Trémery en Moselle le 7 juin.

Le groupe Peugeot-Citroën veut imposer un nouvel accord de compétitivité, baptisé NEC pour nouvel élan pour la croissance, rien que ça ! La direction a avancé le projet de faire des semaines de nuits partielles de 28 heures 30, ce qui entraînerait une perte de salaire de 400 euros environ. Ces nuits seraient partielles au bon vouloir du patron qui pourrait augmenter la durée du travail ou la diminuer selon les commandes. Autant dire que ce serait la flexibilité totale et une perte de salaire importante pour ceux de nuit.

L'émotion était vive dans les équipes de nuit. Avec le

soutien de militants de SUD et de la CGT, plusieurs secteurs ont débrayé et les travailleurs ont fait le tour des ateliers pour s'adresser aux autres. Une soixantaine de grévistes ont continué la grève toute la nuit, et en ont profité pour se réunir en assemblée générale pour discuter de la situation et des suites possibles du mouvement. Un tract adressé par l'assemblée des grévistes à l'ensemble des équipes de l'usine a été vite rédigé afin d'être distribué en fin de nuit au changement d'équipe.

Les 60 grévistes, revendiquant fièrement leur mobilisation et appelant à s'y mettre tous, ont été

accueillis chaleureusement aux portes de l'usine, même sous la pluie, par l'équipe du matin. Et les discussions de la journée ont tourné autour des attaques de PSA, qui touchent toutes les équipes et toutes les catégories de travailleurs. Au-delà des militants, un nombre croissant d'ouvriers défend la nécessité de faire comme ceux de la nuit, et de se défendre tous ensemble.

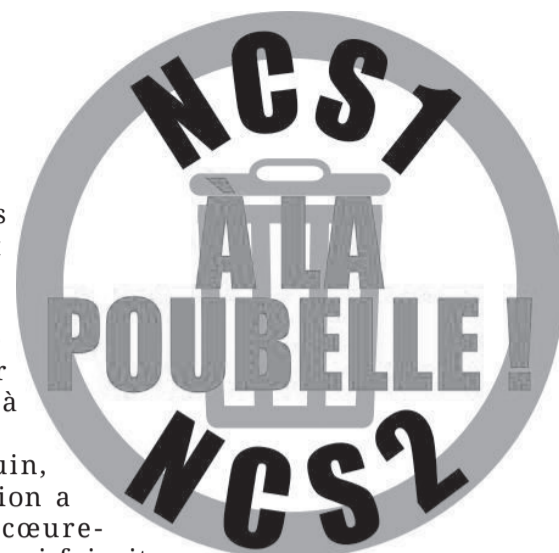
Ce sont surtout des professionnels qui se sont mobilisés, et ils ne se sont pas laissés tromper par les discours des chefs expliquant que le projet de la direction instaurant les nuits partielles ne serait appliqué que dans les usines où sont assemblées les voitures, pas dans les usines dites de mécanique et de bruts, qui fabriquent moteurs, boîtes de vitesses ou pièces de fonderie. Les travailleurs ne

sont pas dupes et savent d'expérience qu'un accord de groupe finirait par s'appliquer à eux aussi.

Mardi 7 juin, la mobilisation a remplacé l'écœurement initial qui faisait dire à bien des travailleurs de nuit : « Si c'est comme ça je redescends en 2x8 », ou « je me barre de PSA ».

De nouvelles assemblées se sont tenues, réunissant plusieurs dizaines de travailleurs à chaque fois. L'idée de remettre cela est dans les têtes, après la manifestation du 14 juin contre la loi travail, en participant jeudi 23 juin à la manifestation à Metz.

Ce débrayage de l'équipe de nuit est une première à Trémery.



Le badge contre le nouveau plan de compétitivité.

Après les débrayages à Mulhouse et dans d'autres usines du groupe, il montre que le nouveau plan de compétitivité du patron – fait du même tonneau que la loi travail – ne passe pas auprès des salariés au moment où PSA annonce des profits qui explosent et où le PDG double son salaire... en voulant réduire celui des travailleurs qui font marcher la boutique.

Correspondant LO

PSA Mulhouse : la mobilisation se poursuit

Mardi 14 juin, 600 ouvriers de l'usine PSA Mulhouse ont débrayé dans les trois équipes, matin, après-midi et nuit. C'est la troisième fois, après les 26 et 31 mai, que plusieurs centaines de travailleurs font grève, soit plus d'un ouvrier sur quatre.

Les mesures de flexibilité contenues dans un nouvel accord de compétitivité, encore en discussion entre la direction et les syndicats sont à l'origine de la protestation, mais il est évident que le contexte national joue aussi un rôle. Certains ouvriers voient que si la loi El Khomri passait, cela laisserait encore plus les mains libres à PSA pour imposer des reculs. Et une partie de ceux qui débrayent en ce moment à l'usine contre les attaques du patron ont participé aux différentes manifestations en ville depuis le 9 mars.

Le 14 juin donc, les défilés et les assemblées générales ont regroupé plusieurs centaines de travailleurs des différents secteurs de l'usine, de la Forge à l'Emboutissage en passant par la Mécanique, la Fonderie, le Montage, la Logistique, l'Outillage, le Ferrage et la Peinture. Dans l'équipe de nuit, le cortège particulièrement dynamique a défilé pendant quatre heures, jusqu'à 3 h 30 du matin, dans tous les ateliers !

Au-delà du rapport de force qui sera nécessaire à l'échelle de toutes les usines

du groupe PSA pour faire remballer ses attaques à la direction, cette mobilisation à Mulhouse est positive pour la suite. De nombreux ouvriers qui

débrayaient pour la première fois le 26 mai, malgré les nombreuses pressions des chefs, ont recommencé le 14 juin. Et le fait de se retrouver nombreux, de se poser les problèmes ensemble, d'avoir la parole dans les assemblées quand d'habitude les ouvriers ne sont là que pour produire, sont autant d'aspects à retenir.

Correspondant LO



Les travailleurs de Peugeot Mulhouse dans une manifestation contre la loi travail.

PSA Rennes : nouvelle voiture, un trompe-l'œil

Lundi 20 juin, Tavares, PDG du groupe PSA, accompagné des élus PS locaux, dont le président de la région Bretagne Jean-Yves Le Drian, est venu à Rennes annoncer que l'usine de la Janais fabriquerait une nouvelle voiture en 2018.

Ce nouveau véhicule ferait passer la production de 60 000 voitures par an actuellement à 100 000 voitures. Cette nouvelle, reprise à la une des médias, est censée « clore les années noires de l'usine » et « garantir dix ans de travail ».

Cet enthousiasme, claironné par les élus locaux et la plupart des syndicats de l'usine, est loin d'être partagé par ses 2 600 travailleurs.

En effet, comme à son habitude, avant d'attribuer une nouvelle production, la direction de PSA a fait le chantage à la compétitivité en mettant les usines en concurrence. Et alors même que, de l'aveu de la direction, seule l'usine de Rennes était en capacité d'absorber cette nouvelle production, les syndicats locaux, hormis la CGT, se sont empressés de signer en avril un accord spécifique à l'usine de la Janais bloquant les salaires jusqu'en 2019 et supprimant des jours de congé pour les plus de 50 ans.

De plus, la direction annonce déjà qu'elle va continuer à supprimer des

emplois, par le biais des départs anticipés à la retraite non remplacés et du transfert, d'ici la fin de l'année, d'une centaine de postes des bureaux d'études vers les centres de développement parisiens et de Sochaux. Alors, ce n'est pas la promesse de recrutement d'une centaine d'intérimaires en 2018 qui rassure.

Quant à l'investissement annoncé de 100 millions d'euros, chacun sait qu'il servira à transformer une vieille usine, qui a aujourd'hui la capacité de produire 140 000 véhicules par an en 2x8, en une usine pouvant en produire 100 000 en 3x8 avec moins de travailleurs. C'est ce que Tavares appelle l'usine du futur : une usine pouvant exploiter au maximum un minimum d'ouvriers.

Au moment de la venue de Tavares, les militants CGT qui manifestaient à l'entrée de l'usine leur rejet de la loi travail et dénonçaient les manœuvres de la direction de PSA exprimaient un sentiment largement partagé par les travailleurs de l'usine.

Correspondant LO

La Poste – Rennes : le mécontentement monte

Le fait que leurs collègues du Tri de Poitiers ont obtenu une prime de 450 euros suite à des arrêts de travail début mai, a bien fait discuter les travailleurs de la PIC (Plate-forme industrielle courrier de Rennes-Armorique) de Rennes. La grande majorité des salaires se situant entre 1 200 et 1 500 euros, le sujet est d'autant plus sensible.

Une pétition à l'initiative de la CGT, puis de FO et SUD, réclamant 600 euros, a vite recueilli plus de 300 signatures, soit la grande majorité des postiers en production. Des remises collectives de pétitions ont eu lieu, y compris en cessant le travail. L'idée de la grève a fait son chemin.

C'est ainsi que le 14 juin la majorité était en grève, et des piquets de plusieurs dizaines de personnes se sont retrouvés sur la route, malgré la pluie tout au long de la journée.

Les grévistes du matin et de nuit ont manifesté dans le hall pour interpeller des représentants de la direction, plutôt mal à l'aise. Le directeur n'étant pas présent, plusieurs grévistes ont fait savoir, haut et fort, que ce n'était pas le moment pour lui de partir en vacances ou de regarder les matchs à la TV.

Le lendemain soir, les postiers de nuit et d'après-midi se sont réunis à une soixantaine pour exiger une réponse immédiate à la revendication financière. L'adjoint de

la direction a pu prendre la mesure d'une colère qui commence à monter en production. Des dizaines de salariés ont lâché ce qu'ils avaient sur le cœur. «*Ras le bol de travailler en sous-effectif depuis des années, vous nous devez une compensation!*», ou encore: «*On ne veut pas de votre reconnaissance individuelle, on veut 600 euros pour tous.*» Ou bien encore: «*Ça fait trois ans que vous aviez l'habitude qu'on la ferme, et bien maintenant on recommence à l'ouvrir!*»

Enfin, au cas où les choses ne seraient pas assez claires pour le patron, les équipes du matin se sont rassemblées vendredi 17 juin à 11 heures, histoire de faire une piqûre de rappel.

Lundi 20 juin, la direction, qui dit vouloir «*ouvrir le dialogue*» a reçu les syndicats sans rien proposer de sérieux. Alors, tout le monde reste méfiant. Les réseaux sociaux marchent à fond pour se tenir informés et être prêts à agir à nouveau.

Correspondant LO

Coursier autoentrepreneur : fausse indépendance, vraie surexploitation

Un coursier livreur de repas à domicile a attaqué aux Prudhommes son ancien employeur, la start-up Tok Tok Tok. Deux de ses collègues veulent en faire autant. Ayant été employé comme autoentrepreneur, il exige une requalification de son contrat en tant que salarié en CDI.

Le conseil des prudhommes de Paris a renvoyé le dossier devant un juge professionnel et l'affaire ne sera pas jugée avant un an minimum. Théoriquement ce coursier était travailleur indépendant et non salarié. Avec un tel statut on n'a droit qu'à la protection sociale qu'on se paye, donc pas de congés payés, ni d'allocations chômage, seulement une protection minimale en cas d'accident ou de maladie et une retraite plus faible. Lorsqu'il a eu un accident de vélo, la société lui a simplement souhaité un bon rétablissement!

Pourtant il était bel et bien un employé de cette société, un «*faux indépendant et un vrai salarié*», selon ses propres termes. Il devait porter la tenue de l'entreprise, il lui fallait se connecter à certaines heures pour obtenir des livraisons, il lui était interdit de faire des courses pour d'autres employeurs pendant deux ans.

Toutes les entreprises de ce genre gèrent directement

la comptabilité avec les restaurateurs qui utilisent leur système de livraisons. Elles imposent aux livreurs des tarifs à la course, 7,5 euros brut par exemple comme chez Take Eat Easy, ou parfois un fixe horaire du même niveau avec éventuellement un bonus, et elles ne versent pas de cotisations sociales. Le patron de Deliveroo, une autre entreprise de ce secteur qui prospère, vante la flexibilité du système, le fait que les livreurs peuvent travailler quand ils veulent, tout en

pratiquant leur sport favori! Ils peuvent même, prétend-il, se faire de bonnes payes. Mais à quel prix? En travaillant sept jours sur sept et en roulant comme des fous avec le risque d'accident que cela comporte.

Avec l'augmentation du chômage, dans de nombreux secteurs, des patrons ont réussi à généraliser un statut qui ne leur impose plus aucune contrainte. En face, les travailleurs sont prétendument libres de signer ou non le contrat, en fait de choisir entre le chômage et une exploitation accrue. C'est la disparition des quelques protections liées au statut de salarié, un avant-goût de ce que permettra partout la loi travail.

Sylvie Maréchal



QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juin 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe
Nom Prénom
Adresse
Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Lafarge et Daech : les affaires sont les affaires

La presse vient de révéler que le groupe français Lafarge, numéro un mondial du ciment, avait fait fonctionner une cimenterie en plein territoire syrien contrôlé par Daech, entre 2013 et 2014.

Pour cela, Lafarge aurait négocié avec les dirigeants djihadistes pour acheter des matières premières nécessaires au fonctionnement de son usine et permettre à ses camions de se déplacer pour vendre son ciment.

En 2007, Lafarge avait acheté à un industriel égyptien cette cimenterie pour 600 millions d'euros, ce qui représenterait le plus gros investissement étranger en Syrie hors secteur pétrolier. On comprend pourquoi, une fois la guerre civile enclenchée, le trust français a tenu à faire tourner son usine coûte que coûte. Au fil de l'évolution des rapports de force et du front militaire, la zone où se trouve la cimenterie a été tour à tour sous contrôle de l'armée syrienne d'Assad, puis sous celui des milices kurdes, puis à partir de 2013... sous celui de Daech.

Pour entrer en relation avec ces derniers maîtres de la région, Lafarge a eu recours à des intermédiaires mi-mercenaires, mi-hommes d'affaires. Mais si une chose caractérise de tels groupes implantés partout sur la planète,

c'est qu'ils savent faire des affaires avec tout le monde. Si l'argent n'a pas d'odeur, le profit a, lui, l'odeur de l'exploitation, de la corruption et des passe-droits.

Mais si Lafarge a su s'adapter à Daech, Daech a aussi su s'adapter à Lafarge. Ainsi les journalistes qui ont révélé l'affaire ont publié les extraits d'un laissez-passer qu'un chauffeur de Lafarge devait présenter aux check-points de Daech.

Il ordonnait aux « frères combattants de laisser passer ce véhicule aux check-points – qui transporte – du ciment de l'usine Lafarge après un accord passé avec l'usine pour le commerce de ce matériau ».

Aujourd'hui, après le reflux des milices islamistes, la cimenterie serait occupée par des forces spéciales françaises et américaines... toujours avec l'accord de Lafarge. Car il y a un principe sur lequel les armées impérialistes et les milices réactionnaires sont d'accord : le respect de la propriété privée capitaliste.

Pierre Royan

« France, terre d'asile »... qu'ils disent

La Cimade défend les droits des migrants depuis 1939. Pour la première fois, elle vient de décerner ses « charters awards », une sorte de César de la maltraitance, à plusieurs préfectures. En tête, celle du Pas-de-Calais, qui non seulement a déplacé de force 1 200 migrants de la jungle de Calais mais aussi deux Soudanais du Darfour, renvoyés à Khartoum, alors que la France avait déjà été condamnée par la Cour européenne pour

des expulsions vers le Soudan.

Autres départements épinglés, la Gironde qui expulse sans attendre la décision du juge, la Haute-Garonne qui se fait fort de séparer les familles. Épinglés également la Seine-Saint-Denis, le Doubs, la Vienne, la Guyane, la Guadeloupe et la Loire-Atlantique.

La gauche veut battre la droite en ce domaine, et elle est en train de gagner son pari.

J. F.

Mexique : la police tue huit manifestants

Lors d'une manifestation d'enseignants, le week-end des 18 et 19 juin, huit personnes ont trouvé la mort dans l'État de Oaxaca, soit six manifestants et deux journalistes tués par les tirs de la police.

Le gouvernement de Peña Nieto a d'abord nié les faits, dénonçant des manifestants armés imaginaires, mais il est assez vite apparu que seule la police avait tiré.

Depuis le 15 mai dernier, la Confédération nationale des travailleurs de l'éducation (CNTE), le syndicat des enseignants, est en lutte. Il a appelé à une grève illimitée contre une réforme éducative qui entend privatiser l'enseignement et renforcer le contrôle des enseignants, ce que ceux-ci perçoivent comme une tentative d'affaiblir un syndicat combatif. Outre les huit morts, la répression a fait une cinquantaine de blessés parmi les manifestants.

Les explications changeantes du gouvernement alimentant une suspicion déjà grande contre lui, cela l'a obligé à promettre une

commission d'enquête qui, comme d'autres dans le passé, n'aboutira vraisemblablement qu'à obscurcir les événements.

Le gouvernement dénonce déjà la participation de manifestants « étrangers au mouvement », à quoi la CNTE rétorque que celui-ci dépasse le cadre des seuls enseignants et entraîne une partie de la population, notamment dans le Sud du pays.

Cette nouvelle affaire tombe mal pour la présidence au moment où elle lançait une réforme pénale destinée à redorer le blason de la justice mexicaine singulièrement terni. En effet, selon une étude universitaire, 99 % des délits commis dans le pays ne sont jamais punis tandis que des innocents peuvent croupir en prison ou être abattus par des forces de

répression.

Personne n'a oublié l'horrible répression qui a frappé 43 élèves enseignants en septembre 2014, et là aussi la lumière n'a jamais été faite par les autorités.

Le Mexique est un État gangrené par la corruption et les trafics en tous genres où s'entremêlent responsables officiels et mafieux des cartels, tandis que les dirigeants politiques

Centrafrique : la sordide réalité de l'intervention française

Le ministère de la Défense a annoncé qu'une procédure disciplinaire a été engagée à l'encontre de cinq soldats français, accusés de sévices physiques sur des Centrafricains début 2014.

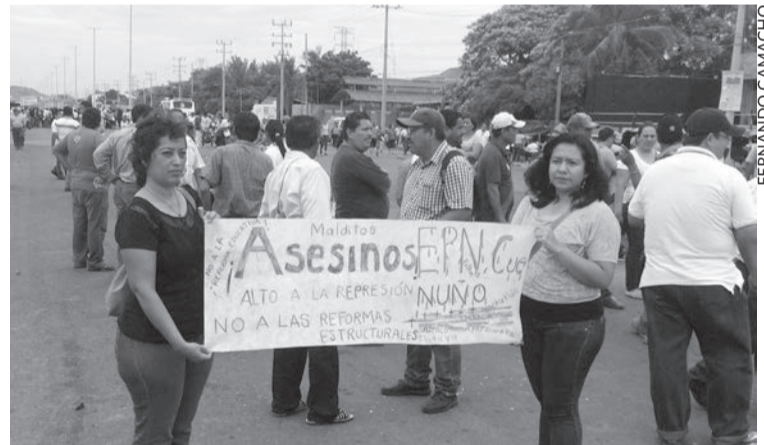
Au fil des mois, les accusations se multiplient contre les troupes envoyées en Centrafrique en 2013, celles de l'opération française Sangaris comme celles de la mission Minusca de l'ONU. La justification de l'envoi de ces troupes était pourtant de protéger les populations et stopper les massacres intercommunautaires.

La réalité qui se dessine est bien différente. Le retrait partiel des troupes françaises de Centrafrique, annoncé par Hollande il y a quelques semaines, laissera un pays dans un état guère meilleur que celui qui précédait leur intervention. Celle-ci n'a pas empêché l'épuration ethnique ni le déchaînement de violence entre les communautés. Seuls les intérêts économiques et politiques de l'ancienne puissance coloniale française sont préservés. Son armée continuera d'ailleurs à contrôler l'aéroport de Bangui.

L'arrivée de nouvelles bandes armées, qu'elles arborent le drapeau de l'ONU ou celui de la France, n'aura été qu'une catastrophe de plus pour une bonne partie de la population. Et il est probable que les accusations répétées de viols, de mauvais traitements et d'actes de bestialité, qui sont parvenues à franchir le mur du silence, ne soient qu'un écho atténué de la barbarie de ces interventions. Des responsables de l'ONU auraient recensé plus d'une centaine de cas d'abus sexuels, essentiellement sur des mineurs, mais combien resteront ignorés ?

Les soldats français non plus ne sortent pas indemnes de ces sales guerres : selon une enquête parlementaire, un militaire français de retour de Centrafrique sur huit souffrirait de troubles psychiques graves.

Serge Fauveau



Malgré la répression, les enseignants manifestent.

font taire les travailleurs combattifs, y compris par la force. Après le syndicat des électriciens réprimé au cours des dernières années,

le régime s'attaque maintenant aux enseignants qui, à juste raison, n'ont pas l'intention de se laisser faire.

Jacques Fontenoy

Lisez la revue **Lutte de classe**

Revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 176 - juin 2016

- Le mouvement pour le retrait de la loi travail : un second souffle
- Le référendum sur l'appartenance de la Grande-Bretagne à l'UE : un faux choix pour la classe ouvrière
- L'accord États-Unis-Iran et les calculs de l'impérialisme
- La situation politique et sociale aux États-Unis
- Le mouvement ouvrier français face au nationalisme
- De Wendel, des maîtres de forges au parasitisme financier

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,70 euro